

Figaro : journal non politique

I. Figaro : journal non politique. 1899-10-22.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Directeurs-Gérants :

F. DE RODAYS A. PÉRIEUX
Rédacteur en chef. Administrateur.SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
Gaston CALMETTETÉLÉPHONE { 102.46 Rédaction
102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES

Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO



H. DE VILLEMESSANT

Fondateur

RÉDACTION
ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Seine, Seine-et-Oise.	15	30	60
Départements.	18	37	75
Union Postale.	21	43	86

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

La liberté de tester

VII

DEUX GÉNÉRATIONS

Je résume l'opinion que la Convention et Napoléon se formèrent de la loi d'hérédité au moment où ils en dotèrent la France :

— Nous voulons, dirent les Conventionnels, protéger la Révolution contre les entreprises des pères aristocrates. Tant pis si dans cette défense il nous faut, pour un temps, sacrifier la liberté !

— Je me sers, dit Napoléon, de la loi sur l'hérédité pour tout abaisser, pour réduire en poudre tout ce qui pourrait me résister. Sur ces ruines j'élèverai la fortune de mes serviteurs.

En d'autres termes, les Conventionnels ne pensèrent qu'aux intérêts momentanés de la Convention, et Napoléon qu'aux intérêts égoïstes de sa dynastie. Ni eux ni lui ne songèrent à bâtir pour les siècles. Ils se défendaient contre des attaques. Ils prétendaient les uns et les autres asséoir leur autorité au détriment du reste : ils confondaient leur gouvernement avec la France, l'instant avec la durée.

De la certitude que la loi d'hérédité par où nous sommes régis fut, dans son principe, une œuvre de réaction égoïste, il ne suit pas nécessairement qu'elle ait été néfaste dans son application.

« Vous aurez beau dire, m'écrivit un correspondant, il est certain que ce siècle aura vu la bourgeoisie française croître, prospérer, s'élever, d'une manière admirable. Or si la loi que vous attaquez était mauvaise, la bourgeoisie en aurait souffert plus que toutes les autres classes de citoyens. La question d'hérédité ne se pose pas dans le peuple à la mort du père : on n'a généralement que des dettes à se partager. Quant aux rares nobles qui nous restent, ils ont des procédés de mariage que tout le monde connaît pour remédier, en ce qui les concerne, aux inconvénients de notre loi sur l'hérédité. Je m'en tiens donc au fait susindiqué : l'apothéose de la bourgeoisie française au cours du dix-neuvième siècle. J'en conclus avec beaucoup de gens de bon sens que les mauvaises intentions des Conventionnels et de Napoléon nous ont, par le fait, été favorables. »

Le plus sûr moyen de confondre cette opinion qui peut, en effet, séduire beaucoup de gens, c'est de jeter un coup d'œil sur l'histoire du crédit public en France de 1800 à 1900. J'ai la confiance que cette étude — plus poussée qu'on ne peut l'esquisser ici — prouverait à notre correspondant qu'il y a péril, quand on porte un diagnostic, à confondre les causes avec les effets.

Il y a aussi une excellente raison pour que l'égoïsme des Conventionnels et de Napoléon n'ait pas eu tout de suite de malheureux effets : ce n'était pas seulement le peuple, mais la France entière qui se trouvait alors dans cet état d'hérédité infortunée auxquels on ne laisse à se partager que des dettes. Le crédit public n'existait plus. Chacun sait que le jour du coup d'État, le 18 brumaire, on fut obligé de saisir la recette de l'Opéra pour payer au plus pressé.

Le premier consul rétablit ce crédit à vue d'eau. Les guerres perpétuelles provoquaient un mouvement d'argent qui était nouveau. Il fallait procurer des fournitures aux armées. Et puis il y avait les contributions de guerre imposées aux villes conquises. De ce chef, les généraux entretenaient, autant dire, le gouvernement.

L'heureux temps ! On ne voyait pas alors des ministres de la guerre monter à la tribune pour réclamer, au nom de la défense nationale, l'accroissement progressif de leur budget. Il ne se passait pas de semaine que le gouvernement ne reçût de ses généraux des fonds et des promesses d'argent.

« Je m'excuse, écrivait-on, de ne vous faire tenir aujourd'hui que quelques centaines de mille francs. Je serai bon pour tant de millions à la fin du mois. »

La correspondance du grand homme fourmille de telles promesses. Il avait l'habitude de les tenir.

Après les embarras du blocus continental et les troubles qui accompagnèrent nécessairement la chute de Napoléon, les finances de la Restauration s'équilibrèrent. Les règnes de Louis-Philippe, puis de Napoléon III coïncident avec une explosion de prospérités presque inouïes. Les bourgeois qui vécurent en ces jours de cocagne entendent encore la voix de Guizot leur crier :

— Enrichissez-vous !

Il suffisait en ces temps-là de s'adonner au travail avec de l'intelligence et de la probité pour être, presque à coup sûr, récompensé par la fortune. Le second Empire fut lui aussi porté sur le calendrier des années grasses. Nous touchons le souvenir des éblouissements de richesse qu'il a laissés dans la mémoire de tous. On continuait les grands travaux publics que l'on avait trouvés en train. On en exécutait de nouveaux. Les chemins de fer naissaient, l'industrie venait d'être transformée, le télégraphe décollait les forces de la spéculation. Un instant on put espérer que cette exceptionnelle prospérité deviendrait une règle, qu'elle allait croître.

Je ne sais ce qu'auraient pensé de leurs fils ces farouches Conventionnels

qui avaient « égorgé la liberté sur l'autel de l'égalité, pour noyer dans son sang le préjugé des aristocrates », si, cinquante ans après leur déchéance, on avait pu leur montrer ces indignes rejets, corrompus par la richesse, se tournant vers l'idéal aristocratique de l'oisiveté totale comme vers un état supérieur, uniquement digne de convoitise et de respects.

Il ne faut pas se lasser d'analyser l'état d'esprit des générations de bourgeoisie française qu'un homme de quarante ans a vues évoluer à côté de soi. Il serait souverainement injuste de dire que des lois néfastes (telle par exemple notre coutume d'hérédité) ont toute la responsabilité des mauvaises mœurs auxquelles nous aboutissons. Il est sûr qu'elles les ont favorisées, qu'elles les ont réchauffées dans la tiédeur, qu'elles les ont fait éclore, qu'elles prétendent les soutenir, après que l'expérience les a condamnées.

A la chute de Napoléon, votre grand-père, comme le mien, était un homme fait. Il s'était marié jeune, car il y avait en ce temps-là beaucoup plus de filles à marier que de prétendants disponibles. Ces jeunes gens faisaient avec de victorieuses coquette, le siège des garçons que la guerre n'avait pas trop estropiés. Et puis l'instinct de la race était alors de faire des enfants pour réparer les brèches de l'impériale saignée.

Nous conservons tous avec respect et une pointe d'attendrissement le souvenir de ces fiançailles de nos grands-parents. Bonnes ou mauvaises, les miniatures qui nous les représentent nous les font voir tels que l'amour dut facilement naître en eux. L'argent, en effet, avait eu peu de part dans leur détermination. Sur la fin de l'Empire personne ne donnait de grosse dot à ses filles et l'on n'avait pas davantage à compter sur les souliers des morts pour faire le chemin de la vie. Par contre on avait été élevé pauvrement ; on s'asseyait dans des fauteuils à dossiers droits qui n'invitaient pas à demeurer très longtemps à table. Les hérités, l'éducation, le mobilier, les femmes, la littérature, les mœurs, tout orientait les hommes valides vers l'action.

Ces jeunes bourgeois, mariés dans l'amour, ressemblaient à des cadets de noblesse s'attaquant à la vie avec la volonté de se faire une place au soleil, bien plus qu'à nos modernes héritiers de papas riches. Ils ont encore un tempérament et une éducation de guerriers. Ils entrent dans la bataille des affaires avec le coup d'œil des maréchaux de l'Empire. Ils ont, d'autre part, la sobriété, l'énergie, la confiance en soi des bonnes troupes. Et vraiment les circonstances les servent ! Il suffit de se rappeler quel fut au lendemain de la guerre de 1870 l'élan de l'industrie et du commerce français pour se former une idée de l'activité dont nos grands-pères trouvèrent l'emploi après la chute de Napoléon. Tout renaissait, tout voulait prospérer. Il n'y avait pas jusqu'à la tradition conservée de l'honneur militaire qui n'insuât un peu de sa noblesse dans les veines du négociant et ne donnât à la probité commerciale une élégance morale jusque-là inconnue.

Le résultat de ces efforts heureux fut, chez ceux qui en avaient supporté le poids, une fierté légitime dont l'excès fit d'eux de détestables éducateurs. Avant que nul philosophe eût formulé la théorie de l'« Übermensch », nos grands-pères se considéraient certainement, chacun dans son for intérieur, comme des « surhumains ». Ils croisaient leurs mains derrière leur dos ; ils enfonceaient leurs avant-bras dans leurs redingotes. Ils commandaient d'une voix trinitaire. Ils se formaient une conception toute romaine de leur situation de chef de famille. Ils considéraient leurs fils et leurs employés pêle-mêle comme des serviteurs. Ils ne leur permettaient que l'obéissance passive : ni initiative ni volonté. A ce prix, ils les dotaient confortablement, les mariaient de même et leur laissaient à chacun une belle aisance, par parties égales, dans des testaments conformes à l'esprit de la loi.

On peut dire que ces excellents despotes n'ont pas eu d'héritiers de leur énergie. Leurs fils (qui furent nos pères) avaient été mal préparés à continuer l'œuvre commencée. L'essence-ils voulu, ils tentaient l'expérience dans de faibles conditions : le capital que le père avait tenu sous lui et qui l'avait porté victorieusement à la bataille était maintenant disséminé entre tous les enfants, fils et gendres, du défunt. L'association entre frères laissait persister l'anarchie dans les maisons de commerce comme dans les industries. Toutes sortes de maux devaient naître de cette division dans le commandement. Elle accumula partout les ruines.

Ces difficultés que créait la loi d'hérédité étaient apparues à nos grands-pères. Elles furent pour beaucoup dans la persistance qu'ils mirent à rester les maîtres absolus de leurs affaires jusque dans l'extrême vieillesse. Elles les portèrent à encourager leurs fils à sortir, après eux, de la bataille commerciale, pour exercer sans risques des professions libérales, pour briguer des emplois d'État, ou, plus simplement encore, pour ne rien faire.

Le négociant qu'était notre grand-père, ce bourgeois, fils de marchand, que nous avons tant de raisons familiales d'admirer, fut pourtant — il faut avoir la bonne foi d'appeler les choses par leur nom — un parvenu. Il était normal qu'il eût les préjugés ordinaires de sa sorte. Elle le portait à estimer certains honneurs plus que l'argent ; elle lui imposait le désir de sortir à tout prix de cette égalité que les aïeux avaient payée si cher, et de reforgé, d'une certaine façon, au profit des siens, ce privilège aristocratique, que l'on avait exécuté lorsque d'autres en avaient l'honneur et profité.

Hugues Le Roux.

Échos

La Température

Le baromètre est toujours élevé sur presque tout le continent ; il est à 772 mm à Paris. La température baisse généralement. Hier matin, aux premières heures de la journée, le thermomètre était à 10 au-dessous de zéro ; mais, à trois heures de l'après-midi, il se tenait aux environs de 14°. La journée a été splendide, un peu de brume le matin, soleil superbe dans l'après-midi. Ce beau temps va continuer. Le soir, le baromètre était à 769 mm.

Les Courses

A 1 heure 15, Courses à Chantilly. — Gagnants de Robert Millon :

Prix Mortefontaine : Pavillon de Crux.
Prix d'Halatte : Marchioness.
Prix du Petit Couvert : Paulette.
Prix de la Salamandre : Margrave.
Handicap Limité : Sospino.
Prix de la Table : Quilda.

LE PATRON ET L'OUVRIER

On n'a peut-être pas oublié que le soir de la manifestation d'Albi, c'est-à-dire dimanche dernier, un certain nombre de mineurs de Carmaux, quatre cent cinquante sur trois mille, proclamèrent la grève générale. Cet acte paraissait fou et ne pouvait s'expliquer que comme une réponse à la manifestation nationale, d'ailleurs assez inoffensive, du jour. C'est ainsi que je me permis de le juger. Un de mes confrères, M. Gérald-Richard, de la *Petite République*, me reprocha de « diffamer négligemment » les ouvriers.

Il voudra bien remarquer que ma version, donnée sans la moindre méchanceté, devient cependant très plausible. Non seulement la proclamation de la grève n'a eu aucune suite, mais la majorité des ouvriers de Carmaux a pris la peine de protester contre l'intention qu'on lui prêtait de se mettre en grève. D'ailleurs, rien n'est plus loin de ma pensée que de diffamer qui que ce soit, et en particulier les ouvriers, que je voudrais voir et que j'espère voir devenus riches et raisonnables, comme leurs confrères anglais, par l'amélioration des institutions syndicales.

Jamais il n'y aura trop de justice ici-bas. Il n'y en aura même jamais assez. Mais il n'y a pas que les ouvriers qui aient droit à la justice ; il y a aussi les patrons, sans qui il n'y aurait pas d'ouvriers. L'union du patron et de l'ouvrier est aussi nécessaire que celle du cerveau et du muscle. L'un ne peut rien sans l'autre, pas même vivre. Tout le problème social consiste à trouver et à réaliser entre les hommes les rapports d'interdépendance, déjà trouvés par la nature, par le bon Dieu, entre nos différents organes.

On arrivera à trouver ces rapports d'interdépendance, c'est forcé, en suivant une méthode scientifique que l'homme observe déjà depuis des siècles, sans s'en douter ; car il a trouvé en lui-même les modèles de ses inventions, et ses plus belles découvertes ne sont que des copies de ses organes.

Son œil est une chambre photographique. Tous ses instruments de musique sont des reproductions de son larynx ou de ses oreilles. Quel laboratoire plus ingénieux que ses organes digestifs, avec au milieu la grande cornue stomacale ! Quel soufflet comparable à ses poumons ! Quel filtre supérieur à ses reins ! Quel outillage électrique avec son cerveau et ses nerfs ? Il n'est pas jusqu'à la poulie. Jusqu'aux bulles articulées qui n'existent déjà dans ses os et ses muscles.

Nous nous sommes toujours copiés nous-mêmes avec du bois, du fer, de l'acier, du cuivre, etc. Nous finirons bien par nous copier aussi dans nos rapports sociaux, et par comprendre qu'étant utiles et même indispensables les uns aux autres, nous nous combattons nous-mêmes en combattant nos semblables, ce qui est une folie.

Cette découverte n'ira pas toute seule. Elle sera retardée aussi bien par ceux qui flagorneront le patron que par ceux qui flagorneront l'ouvrier. Mais ceux-là peuvent se rendre cette justice qu'ils la rapprochent de nous, cette découverte nécessaire et bienfaisante, qui n'hésitent pas à dire la vérité aux patrons, au risque d'être traités de socialistes, et de dire la vérité aux ouvriers, au risque de passer pour des réactionnaires endurcis.

Eh bien ! la vérité de l'autre dimanche était que la proclamation de la grève avait pour but de répondre à une manifestation par une autre manifestation. Et, comme il n'y avait aucun rapport rationnel entre les deux manifestations, la réponse était stupide. C'est l'avis des ouvriers eux-mêmes. — J. CORNÉLY.

A Travers Paris

Mme Loubet a reçu hier du Pape Léon XIII un souvenir particulièrement précieux.

C'est un merveilleux chapelet en agate, monté sur or.

Le Pape a profité du retour à Paris d'un des membres les plus éminents du clergé français pour adresser, par son intermédiaire, ce cadeau à la femme du Président de la République.

Léon XIII a été jadis en relation avec la famille du Président. Au temps où il était Mgr Pecci, il s'est arrêté à Montlaur en se rendant en Bavière où il était nonce, et il a conservé de son séjour dans cette ville un souvenir qu'il a souvent rappelé aux représentants que le gouvernement accablait auprès du Vatican.

Un curieux procès à l'horizon.

M. l'abbé Georges Andant, directeur-gérant de la *Croix de Limoges*, vient

d'écrire au procureur général pour lui demander de citer M. Millerand, ministre du commerce, devant la 1^{re} Chambre de la Cour.

On se rappelle que, dans un discours prononcé à Limoges le 1^{er} octobre dernier, M. Millerand a semblé ranger la *Croix* parmi « la presse immonde de chantage et de calomnie ».

On vient de découvrir le manuscrit autographe d'un discours de Bossuet. C'est le panegyrique de saint François de Sales, prononcé en 1690, au monastère de la Visitation de Paris, par l'illustre évêque de Meaux.

Ce manuscrit, dont les *Études* des Pères de la Compagnie de Jésus publient le texte avec le fac-similé de la dernière des quatorze pages qu'il comprend, forme un cahier grand in-octavo.

Sur les trente-deux lignes de la page dont les *Études* donnent le fac-similé, il n'y a pas moins de vingt-cinq ratures ou surcharges de la main de Bossuet, qui mettaient en pratique, comme on en peut juger, le conseil de Boileau :

Vingt fois sur le métier...

Ajoutons que l'enveloppe contenant le manuscrit, découvert à Turin dans les archives de l'État par le R. P. Dom Mackey, portait cette note écrite en italien :

« Panegyrique de saint François de Sales, par Mgr Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, acquis par Sa Majesté pour cent francs, à la date du 27 mars 1840. »

Nous sommes sûrs désormais d'avoir un nouveau timbre-poste pour 1900, mais peut-être n'en aurons-nous qu'un au lieu de trois qui avaient été annoncés.

On avait, en effet, demandé les trois nouveaux types à Luc-Olivier Merson, Roty et Chaplain.

Nous avons dit que Roty s'était récusé. Chaplain a également décliné l'offre qui lui était faite. De nouvelles tentatives pour faire revenir ces deux artistes sur leur refus ont définitivement échoué.

Soul Luc-Olivier Merson, malgré les nombreux travaux qu'il occupe en ce moment, vient d'accepter de faire le modèle de la petite vignette qui doit courir le monde.

Après tout... une seule suffit, pourvu qu'elle soit bonne.

L'État de New-York vient d'adopter une loi par laquelle sont reconnues coupables d'un délit les maisons de commerce qui, dans leurs réclames, attribuent aux produits qu'elles offrent au public des vertus et des qualités qu'ils ne possèdent pas. Si cette loi était appliquée en France, il y a pas mal de spécialistes pharmaceutiques et même de soi-disant apéritifs, à part le Quinquina Dubonnet réellement bon, qui seraient condamnés du premier coup.

Encore une réclamation visant les façons d'agir tout à fait draconiennes de la Compagnie des eaux. Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Permettez-moi de vous signaler un abus vraiment intolérable mis en usage par la Compagnie des eaux.

Cette Compagnie envoie encaisser chez les abonnés huit fois par an à des dates indéterminées, sans aucun avertissement préalable, et ne repasse pas (comme les autres Compagnies : gaz, électricité, etc.) dans ces conditions, un propriétaire qui a le malheur d'être absent quand passe l'employé de la Compagnie des eaux est obligé d'aller au siège de la Compagnie et de poser plus ou moins longtemps, en attendant son tour d'opérer un versement minime — de 4 à 20 francs. Et cela, huit fois par an, faute de quoi la Compagnie lui ferme l'eau.

Les locataires doivent-ils souffrir de ce différend entre leur propriétaire et la Compagnie des eaux ? Et la Commission d'hygiène peut-elle tolérer plus longtemps cet abus ?

On est obligé d'avoir le tout à l'égout. Or, sans eau, ce système devient une infection et peut causer des épidémies. C'est une mesure d'hygiène publique que de retirer à cette Compagnie la possibilité de couper l'eau sous un prétexte futile.

Est-ce que l'immeuble ne représente pas plusieurs milliers de fois les sommes minimes que le propriétaire peut devoir à la Compagnie ?

Dans ces conditions, y a-t-il nécessité à déranger huit fois par an le propriétaire, ou à lui couper l'eau brusquement s'il n'accourt pas en toute hâte aux guichets de la Compagnie ?

Que deviendrons-nous si les autres Compagnies se mettaient sur le même pied ? Agréé, etc.

A. BASILY.

Le bel atelier de photographie que G. Camus a si luxueusement installé dans le local mis à sa disposition par l'Élysée-Palace-Hôtel devient un rendez-vous de plus en plus fréquent par toutes les notabilités parisiennes et par les étrangers de marque de passage à Paris. Hier encore le célèbre artiste y recevait S. Exc. Midhat-Ali-pacha, cousin du Khédive, qui, après avoir visité les salons et posé devant l'objectif, s'est retiré tout à fait charmé.

Deux grandes dames étrangères dont nous laissons les noms ont fait sensation l'autre soir au dîner de l'Élysée-Palace-Hôtel. L'une portait une riche toilette décolletée en pailettes de sequins rebrodés sur tissu d'argent, avec choux de velours fuchsia ; l'autre, une tunique molle de crêpe de Chine sur fond de point à la Reine. C'était d'une richesse et d'un goût exquis. Ces deux créations sortaient de chez Majesty, très en veine cette année.

La Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer, dont le général Davout d'Auerstadt, grand chancelier de la Légion d'honneur, est le pré-

sident, a tenu hier après midi sa séance de rentrée.

Entre autres communications intéressantes, elle a reçu notification de deux legs de 10,000 francs chacun, l'un dont nous avons déjà parlé qui lui a été fait par M. Subé, l'autre par Mme veuve Clairambault.

Le chiffre officiel des recettes des samedis de Chantilly pour la saison de 1899 ne lui a pas encore été indiqué, mais les entrées ayant dépassé cinq mille et les frais à déduire de la somme qu'elles représentent, frais de surveillance et de police des deux dernières saisons, ne dépassant pas 2,000 francs, c'est un bénéfice très sensiblement supérieur à celui de l'an dernier que la Société retirera cette année de la très heureuse initiative des administrateurs de Chantilly.

Les meilleures maisons de Paris se disputent, s'enlèvent souvent à prix d'or les tailleurs, coupeurs, essayeuses, jupières, garnisseuses, que la clientèle finit elle-même par connaître et apprécier. C'est cette élite d'ouvriers, consacrée à l'habillement de la femme, que le Petit Saint-Thomas a su s'attacher, et c'est grâce à elle qu'il parvient à satisfaire les clientes les plus difficiles.

On signale des chefs d'œuvre pour l'Exposition des Toilettes d'hiver qui s'ouvrira demain lundi, des fourrures remarquables, des velours et les plus belles étoffes de soie à des prix sensationnels.

C'est demain lundi qu'aura lieu à la Place Clichy l'exposition de tapis de luxe et de tapis d'Orient que nous avons annoncée dans notre numéro d'hier.

Hors Paris

Le fils aîné de l'empereur d'Allemagne, le prince Guillaume, atteindra le 6 mai de l'année prochaine sa majorité.

A partir de cette date, le prince impérial tiendra maison au château de Potsdam, où il occupera les mêmes appartements que son père, l'empereur Guillaume II, a habitées depuis sa majorité jusqu'à son mariage.

Mercredi dernier, l'impératrice Augusta-Victoria et le prince impérial ont visité le château de fond en comble, y compris les nouvelles cuisines qu'on y a construites sous forme d'annexe et qui ont coûté 100,000 francs.

L'année prochaine, le prince Guillaume prendra service, pour une durée de six mois, au 1^{er} régiment de la garde ; ensuite, il suivra les cours de l'université de Bonn.

La saison d'automne aux Grands Thermes de Dax est particulièrement recommandée aux névralgiques et aux rhumatisants que l'approche des froids rend plus sensibles encore aux coups de la maladie. Les Grands Thermes ont été littéralement faits pour eux ; jamais l'établissement ne fut mieux adapté au genre d'affection pour lequel il a été créé.

Nouvelles à la Main

On joue aux petits papiers dans un salon.

La question posée est celle-ci :

— Quelles sont les principales causes du divorce ?

La maîtresse de la maison a répondu :

— D'abord, le mariage.

Mme X..., femme d'un écrivain qui ne parvient pas à imposer ses œuvres au public, vient de prendre auprès d'elle sa nièce, jeune personne devenue orpheline.

Son mari a fait d'abord quelque opposition, mais il s'est incliné devant cet argument irrésistible :

— Songe, mon ami, que désormais nous serons deux à... te lire !

Le Masqué de Fer.

L'EXPOSITION DE 1900

LA SUÈDE

La Suède, en s'installant chez nous l'an prochain, bénéficiera d'une expérience toute récente et qui fut heureuse : elle n'aura qu'à refaire à Paris ce qu'elle a fait à Stockholm, il y a deux ans. Cette Exposition — à laquelle la Russie seule et les pays scandinaves étaient conviés à prendre part — fut, de l'avis de tous les étrangers qui la visitèrent, pleine d'enseignements, et charmante. Organisée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du règne du roi Oscar, elle empruntait, en outre, un intérêt particulier à cette circonstance que, depuis plus de trente ans, les Suédois s'étaient abstenus de convoquer leurs voisins à ce genre de fêtes. La première Exposition scandinave avait eu lieu en 1866, et, comme l'expérience rend timide, on s'inquiétait un peu des résultats que celle de 1897 allait donner.

Ils surprirent et enchantèrent tout le monde.

D'autant que l'impresario de la fête était un inconnu qui jouait là une fort grosse partie.

M. Arthur Thiel, commissaire général, était un jeune commerçant, riche et plein d'une généreuse ambition. L'idée de cette exposition scandinave l'avait séduit, et, comme le gouvernement suédois hésitait devant le risque financier de l'entreprise, M. Thiel leva ses scrupules en se portant personnellement garant de la recette...

Elle dépassa tout ce qu'on avait espéré, et ce fut pour M. Arthur Thiel le commencement de la notoriété. Le jeune commissaire général s'était révélé dans cette affaire organisateur d'expositions, comme d'autres se révèlent poètes ou grands capitaines. Son activité, sa courtoisie, surtout son habileté dans l'art d'aplanir les difficultés et de manier les

individus avaient fait de lui un des hommes populaires de Stockholm ; en sorte que, le jour où le gouvernement suédois dut songer au choix d'un commissaire général pour 1900, M. Arthur Thiel se trouva désigné tout naturellement, et sans même qu'un concurrent songât à lui disputer la place.

M. Thiel nous promet donc une très belle exposition suédoise. Son pavillon s'élèvera au bord de la Seine, entre celui de la Grèce et celui de Monaco. Mais la plus grande partie des objets et des produits exposés se répartira dans l'ensemble des groupes, sur tout le territoire de l'Exposition.

Les exposants suédois seront au nombre d'environ cinq cents, y compris les artistes. Deux cents peintres et sculpteurs seront représentés au Palais des beaux-arts.

L'exposition industrielle sera, naturellement, d'importance très inégale suivant les groupes, et l'intérêt s'en concentrera sur un petit nombre de spécialités. Il faudra aller voir la Suède au Pavillon des forêts, où elle exposera ses bois et ses pelletteries ; au Palais de la métallurgie et des mines, où seront les produits des Sociétés célèbres de Fagersta, d'Ingö, d'Uddeholm, de Sora Kopparberg ; au Palais de la mécanique et de la chimie, où s'affirmera la suprématie de ses industries papeteries ; et enfin au groupe de l'agriculture, où s'élèvera son Pavillon de la laiterie.

Le gouvernement du roi Oscar a ouvert à son commissaire général un crédit de près d'un million. C'est de quoi permettre aux architectes et aux décorateurs suédois d'« encadrer » très honorablement l'œuvre de leurs compatriotes.

L'architecte en chef de la section est M. Carl Möller, qui partage avec ses confrères MM. F. Böberg et F. Lilljékvist la charge de l'installation des groupes. M. Böberg est, en outre, chargé de l'édification du pavillon du quai d'Orsay.

Ce pavillon, polychrome et tout en bois, a été construit en Suède et sera mis en place par des ouvriers du pays. Il est d'architecture fort originale, sans style défini — formé de tourelles à clochetons arrondis, reliés au corps central par des passerelles aériennes d'un amusant effet.

A l'intérieur de ce pavillon, seront deux dioramas : l'un représentant un paysage de Laponie par une nuit d'hiver ; l'autre, une vue de Stockholm, sous la nuit claire de la Saint-Jean.

Dans le même pavillon seront placés : l'exposition du *slöjd*, c'est-à-dire des travaux manuels exécutés en famille par les paysans, durant les longues nuits d'hiver (industrie si spéciale et de caractère si particulièrement suédois que l'équivalent du substantif qui la désigne n'existe en aucune langue) ; — un salon de réception, meublé suivant les plus récentes données de « l'art nouveau » scandinave ; un restaurant (au ras des berges de la Seine) où nous aurons le plaisir de déguster les classiques conserves de saumon et le non moins classique « punch suédois » ; et, enfin, le bureau central des téléphones.

Ceci appelle une explication.

La Suède est

résolu, et d'une énergie extraordinaire. Agé de près de soixante ans, il en paraît à peine cinquante.

Pou avant la déclaration de guerre, il s'était marié avec une jeune femme; mariage d'amour; déclarent les correspondants anglais.

Pendant les rares moments où il s'est trouvé éloigné des champs de bataille, il s'est affirmé un ardent sportsman, tireur consommé, chasseur infatigable et... pêcheur patient.

Le bruit courait hier soir à Londres qu'il était mort de sa blessure, mais rien n'est venu encore confirmer officiellement cette douloureuse nouvelle.

Quelques détails nous parviennent sur la bataille de Glencoe :

Le correspondant spécial du *Standard* estime que les Boers étaient au nombre de 6.000 et les Anglais au nombre de 4.000; mais sur les 6.000 Boers, en admettant ce chiffre comme véridique, il ne paraît pas que plus de 2.000 aient pris part à l'action.

Sur ces 2.000 hommes, les Anglais prétendent que les Boers ont eu 800 tués, tandis que les troupes britanniques n'auraient pas eu plus de 300 hommes hors de combat.

Les Boers avaient occupé fortement la colline de Glencoe. Une pluie d'obus tombant inopinément dans le camp anglais révéla leur présence. Aussitôt l'artillerie anglaise répondit au feu de l'ennemi, et au bout d'une demi-heure l'artillerie boer, très inférieure au point de vue de la qualité et de la quantité, était réduite au silence.

Dès que l'artillerie boer eut cessé son feu, le général Symons fit donner l'infanterie qui monta à l'assaut avec un merveilleux entrain.

Le « Royal Fusiliers » de Dublin et le « King Royal Rifles » marchaient en tête.

Dans cet assaut, les Anglais firent des pertes sérieuses, car la colline était presque inaccessible et les Boers, excellents tireurs, ne cessaient pas une minute de faire feu sur les assaillants.

Lorsque les Boers, repoussés sur toute la ligne, durent descendre la colline, ils s'aperçurent que leur ligne de retraite avait été coupée par la cavalerie et l'infanterie montées. Ils se rallièrent alors et un combat très vif s'engagea entre eux et les Anglais. Les Boers, malgré des prodiges de valeur, succombèrent et battirent en retraite jusqu'à Inagane.

Comme il fallait s'y attendre, cette bataille a produit un effet immense de part et d'autre. Les vaincus accusent déjà le vieux et malheureux général Joubert d'incompétence.

Du côté des Anglais on exulte. Le *Standard* espère que ce premier échec des Boers va les décourager, et aussi impressionner les critiques étrangers qui semblaient considérer l'armée anglaise comme méprisable.

Le *Daily Telegraph* compare la colline prise d'assaut par les Anglais à Majuba Hill et considère la victoire de Glencoe comme une revanche de 1881.

Le *Daily Graphic* croit que cette défaite des Boers leur donnera à réfléchir et arrêtera leur élan pendant la période qui s'écoulera jusqu'à l'arrivée de sir Redvers Buller.

La *Westminster Gazette* ne triomphe pas encore. Elle écrit :

Gardons-nous de conclure, après cette bataille, que les Boers sont à mépriser. Nous ne disons pas cela pour provoquer l'alarme ou une anxiété inutile, mais nous devons considérer les faits en face, et renoncer à toute explication avant de savoir à quoi nous en tenir.

Tandis que Boers et Anglais en venaient aux mains, M. Reitz, secrétaire d'Etat du Transvaal, lançait un manifeste des plus violents aux bourgeois de l'Etat libre.

Il accuse les Anglais d'être des « destructeurs de la paix » et de manquer à la foi des traités.

Il déclare que la Reine, les hommes d'Etat anglais et sir Alfred Milner ont insulté, volé et calomnié la nation africain, et que la Grande-Bretagne a toujours opprimé les indigènes.

Du théâtre de la guerre dans l'Ouest, on a à peu de nouvelles. Une dépêche de Kimberley, datée du 19, dit : « Tout va bien. » M. Cecil Rhodes, qui se trouve enfermé dans la ville, a écrit à un de ses amis, avant de partir pour Kimberley, ces simples mots : « J'ai obéi à une impulsion irrésistible. » C'est une « impulsion » qui pourrait lui coûter cher.

Autour de Mafeking, on continue à se battre. Le colonel Baden-Powell, qui commande la place, s'est servi mardi dernier d'une ruse qui lui a parfaitement réussi : il a amené les Boers à tirer sur des wagons chargés de dynamite. Naturellement la dynamite a fait explosion et a tué une centaine de Boers.

Du côté du Basutoland, les nouvelles ne sont pas mauvaises pour l'Angleterre.

Les Basutos, sur les conseils de leur grand chef, se montrent très favorables aux Anglais, et on annonce de Maseru, capitale du Basutoland, qu'ils sont prêts à entrer en campagne.

On ne s'étonnera donc pas de la joie qui se manifeste à Londres à la lecture des dépêches qui arrivent de tous côtés. Hier on a acclamé sur leur passage la brigade des gardes de la Reine qui a dû s'embarquer dans la soirée à Southampton pour l'Afrique du Sud ; et comme le brouillard a empêché que le quatre-vingt-quatrième anniversaire de Trafalgar pût être fêté avec éclat devant la colonne de Nelson, la Naval League a remis la manifestation à lundi, si toutefois le soleil veut bien se montrer.

Maurice Ludeat.

Londres, 21 octobre.

La seule nouvelle d'aujourd'hui est la confirmation du combat d'hier, sans cependant beaucoup de détails, sauf que la charge des fusiliers irlandais a été superbe.

On a la liste complète des tués et blessés qui sont au nombre de 214, dont 10 officiers tués et 22 blessés. La proportion est trop considérable de beaucoup, par rapport au nombre d'hommes et au nombre total des officiers engagés, 450.

Symons, qui n'est que colonel, a été nommé major-général. Puisse-t-il vivre pour jouir de cet honneur ! Mais on dit son état désespéré.

On célèbre aujourd'hui l'anniversaire de Trafalgar. La colonne de Nelson a été décorée de guirlandes qui serpentent de la base au chapiteau sur lequel se dresse la statue du héros.

Par malheur, le brouillard est tel, depuis ce matin, qu'on ne voyait pas la colonne à quarante pas, et encore moins les guirlandes.

Ce soir, on ne voit pas davantage les cordons de lumières électriques mêlés aux feux-folies.

Le brouillard a complètement gâté l'effet des décorations, et les efforts de la Ligue navale sont vains.

On recommencera lundi, car demain dimanche, la Ligue navale ne manifeste pas. C'est cependant le jour consacré aux manifestations de Trafalgar Square. — P. VILLANS.

MORT DE M. MAZEAUD

PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE DOUAI

(Par dépêche de notre correspondant particulier.)

Douai, 21 octobre.

M. Mazeaud, premier président de la Cour d'appel de Douai, est mort cette nuit subitement. Il était depuis plus de dix ans atteint d'un mal qui ne pardonne pas.

Son attachement à ses devoirs lui faisait supporter avec une résignation héroïque ses cruelles souffrances. Courbé en deux, cassé, incapable de se mouvoir par ses propres forces, il se faisait porter aux audiences auxquelles il ne manquait jamais. Ses épreuves n'avaient aucune prise sur son humeur, et les soins délaissés qu'il donnait aux devoirs de sa charge n'avaient d'égaux que son urbanité toujours parfaite et son affabilité doucement souriante pour tous ceux qui l'approchaient.

Juriconsulte distingué, doté d'un jugement sain, hautement impartial, M. Mazeaud, quelquefois empêché par ses infirmités de donner à sa fonction tout l'éclat qu'elle aurait comporté, sera pourtant très regretté, et laissera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un magistrat d'une réelle valeur professionnelle et morale.

V. D.

LA JOURNÉE

Dimanche 22 octobre

Sports : Courses à Chantilly, 2 h. (Handicap limité) et à Cologne (Prix du Favori d'hiver).

— Courses à la voile à Menton (Cercle de la Voile de Paris). — Match vélocipédique Huret-Jacquelin (2 h. 1/2, Parc-des-Princes).

— Athlétisme : Grand Prix d'Automne du Racing-Club (2 h. 1/2, Pré-Catelan).

Inaugurations : Nouveau port d'Ivry et voies de raccordement du port à la nouvelle gare des marchandises (10 h.). — Statue de Charles de Gonzague, duc de Nevers, à Charleville.

A Bougival : Manifestation patriotique, à l'occasion de l'anniversaire de Debergue, Martin et Gardon, fusillés par les Prussiens en 1870 (3 h.).

Excursions : Sous les auspices du Club Alpin, départ, gare du Nord, à 7 h. 15, pour Reihondos, d'où, à pied, à Thouroutte, à travers la forêt de Compiègne (retour à Paris, 5 h. 28 du soir). — Sous les auspices de Mme Perrotteau, excursion botanique à Saint-Michel (départ, gare d'Orléans, midi 40, pour Montlhéry). — Excursion artistique à Pontoise, sous les auspices de l'Ami des Monuments et des Arts (matinée, gare Saint-Lazare).

Dans les églises : Mgr Richard présidera les offices de l'après-midi à l'église de Vitry, et Mgr Lorenzelli ceux de Notre-Dame des Victoires (à cette dernière église, à 2 h. 1/2, sermon par le R. P. Feuillette). — Fête de sainte Ursule à l'église de la Sorbonne (à 10 h., messe avec chœurs et orchestre, et allusion de M. l'abbé Boly). — Fête de saint Magloire à Saint-Jacques du Haut Pas. — Pèlerinage au tombeau de Saint-Quentin.

Réunions : A l'ambassade russe, dîner en l'honneur du comte Mouraviev. — Fête annuelle des Ex-Militaires (2 h., mairie Baudouin, et le soir, banquet et bal, galerie de Valois), des Comptables du commerce et de l'industrie de la Seine (1 h. 1/2, Sorbonne), des Alsaciens-Lorrains de France et des colonies (midi, rue de Grenelle, 84), des Industries du Livre (2 h. 1/2, rue des Petits-Carreaux, 14), de l'Orphelinat des Arts (2 h., hémicycle des Beaux-Arts), de la Société polytechnique de sauvetage (2 h., boulevard Saint-Germain, 184), des Survivants des travaux de la Ville (banquet, passage Jouffroy), etc.

— Réunion de protestation des délégués des communes de la Seine contre l'établissement d'usines d'incinération des ordures de Paris, à Bondy (3 h., rue de Lancry, 10).

L'anniversaire de Lamartine : Fête organisée par la *Lyre Universelle* : matinée artistique à la mairie de Passy, 2 h.; visite à la statue de Lamartine et banquet.

Le Monde et la Ville

SALONS

— Ce soir, grand dîner à l'ambassade de Russie, en l'honneur du comte Mouraviev, ministre des affaires étrangères à Saint-Petersbourg. Les autres convives du prince Ourousoff seront :

M. Fallières, président du Sénat; M. Delcassé, ministre des affaires étrangères; M. Monis, garde des sceaux; M. de Lanessan, ministre de la marine; M. Millerand, ministre du commerce; M. Baudin, ministre des travaux publics; M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture; M. de Lamoignon, ministre de la justice; M. de Selves, ministre de l'instruction publique; M. de Selves, préfet de la Seine; M. Lépine, préfet de police; les généraux Jamont et Bailloud, M. Crozier, Raimond, Duinaime, G. Pallain, gouverneur général de la Banque de France; M. Henry Houssaye, de l'Académie française; le marquis de Montebello, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg; MM. Germain et Benjamin-Constant, membres de l'Institut; Carolus-Duran, de Bagdady, Foville, Delannay-Bellville, comte Bengtsson, de Helsingfors, Polakoff, de Belov-Schlata, chargé d'affaires d'Allemagne; Dumba, chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie; comte Calvo, marquis Pallucci dei Calboli, de Magny, Narischkine, Swetchine, comte Brevyn de la Gardie et d'Etter.

Le dîner ne sera pas suivi de réception.

— La marquise de Castagne de La Rajata (Mme Marchesi), fêtera le mardi 5 décembre, le vingt-cinquième anniversaire de son professorat, par une soirée musicale qui sera une solennité artistique.

Les plus célèbres élèves sortis de son école de chant prêteront leur concours à cette fête jubilaire.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— Le roi de Grèce, accompagné du général baron A. de Reineck, son aide de camp général, et de M. Nicolas Thon, intendant général de la liste civile de Sa Majesté, arrivera ce matin à Paris, venant de Francfort, par le train de 9 h. 10. Sa Majesté descendra avec sa suite à l'hôtel Bristol.

— Le prince Henri XXXI de Reuss, attaché à l'ambassade d'Allemagne en France, a quitté Paris pour se rendre à Tokio, où il a été nommé deuxième secrétaire de légation.

— Le baron de Lancken-Wakenitz, secrétaire à l'ambassade d'Allemagne en France, a été envoyé depuis quelques jours à Luxembourg, en qualité de chargé d'affaires, en remplacement du comte Groeben, parti en congé.

— Le comte de Bassewitz, dont la famille est une des plus anciennes du grand-duché de Mecklenbourg, est arrivé à Paris pour débiter dans le corps diplomatique dans les fonctions d'attaché à l'ambassade d'Allemagne.

— Le prince et la princesse Constantin Radziwili ont quitté hier leur château d'Ermenonville et se sont réinstallés dans leur hôtel de l'avenue d'Iéna.

La duchesse de Bisaccia, leur fille, est avec son mari chez son beau-père le duc de La Ro-

chefoucauld-Doudeauville, au château d'Escimont.

Le prince Léon Radziwili leur fils partira prochainement pour faire son service militaire à Soissons.

— Arrivés à Paris et descendus à l'Élysée-Palace-Hôtel :

Alii Mudhat-pacha, M. et Mme S. de Koonchine, M. H. Hastings, M. et Mme E.-W. Hoogland, M. et Mme E. Halphen, comte Xavier Orłowski, M. et Mme H. Stern, M. et Mme Comteaux.

— Descendus à l'hôtel Ritz :

La duchesse de Leeds et sa fille lady Gwendolen Godolphin-Osborne; le comte et la comtesse E. d'Assche, venant de leur château de Haren dans le Brabant.

— Mlle Marie-Thérèse de Cheigné, fille du comte et de la comtesse Adolphe de Cheigné, présidera samedi prochain, à la Grand-Combe, dans ses fonctions de reine du Félibrige, l'inauguration du monument élevé à Mathieu Lacroix, le grand poète cévenol.

MARIAGES

— Nous avons annoncé les fiançailles du prince Youriewsky avec la fille du duc d'Oldenbourg. Ajoutons que la fiancée est la fille du duc Constantin d'Oldenbourg, major général russe, marié morganatiquement à Agrippina Djaparidza qui, avec ses enfants, a reçu depuis le 20 octobre 1882, le titre de comte et comtesse Zarnekau.

— M. Raoul Montefiore est fiancé à Mlle Jeanne Machiels, fille de M. et Mme Jacques Machiels.

— M. le chanoine Guéneau a béni, hier, à Saint-Nicolas de Chandonnet, le mariage de M. William Goussau, maître de chapelle de cette paroisse, avec Mlle Fanny d'Almeida, lauréate des derniers concours du Conservatoire.

La messe a été accompagnée d'une belle musique écrite pour la circonstance par M. A. de La Voûte.

— Jeudi prochain, on bénira, à Saint-Jacques du Haut-Pas, le mariage de M. Jean Mascart, docteur des sciences, fils de M. E. Mascart, membre de l'Institut, avec Mme veuve Alice Chotel.

— Le lundi 30 octobre on célébrera, à midi, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, le mariage de M. Barthélémy Robaglia, lieutenant de vaisseau hors cadres, avec Mlle Fernande Bengold, fille de M. J. Bengold.

CHATEAUX

— Le prince de Chimay, après un court séjour à Paris, est de retour au château de Chimay, dans le Hainaut, où il va recevoir tous ses parents pour une solennité artistique.

C'est dans la grande salle de spectacle construite par le marquis de Fontenay, qu'on représentera *Patrie*, le célèbre drame de Victorien Sardou. La mise en scène et les costumes seront des merveilles. Il y aura trente-deux interprètes amateurs mondains.

DEUIL

— Les obsèques de la comtesse Marie de Münster seront célébrées dans le domaine de Derneburg (province de Hanovre).

Dans la journée d'hier, une foule de personnes sont venues inscrire sur les registres du cabinet de Münster-Derneburg, déposé à l'hôtel de l'ambassade d'Allemagne.

Parmi les inscrits :

M. Fallières, président du Sénat, avec MM. Louis et Paul Fallières, chef et chef adjoint du son cabinet; M. Paul Deschanel, président de la Chambre et M. E. Charrier, son chef de cabinet; le président du Conseil et Mme Waldeck-Rousseau; M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, suivi de M. Beau, Delarue, Jullien, Néron, Raimond, Brice, Ph. Crozier, Mollard, Baron de Roujoux, de Sainte-Olive, Chauchat, Boec de Fouquieres, Duchement, Dutuy-Harisse, le général marquis de Galliffet, ministre de la guerre et le général Davignon, son chef de cabinet; M. Monis, garde des sceaux, et M. Maguin, son chef de cabinet; M. Joseph Caillaux, ministre des finances; M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts; M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture; M. de Lamoignon, ministre de la justice, et le chef d'état-major général de la marine; M. Alexandre Millerand, ministre du commerce; M. Pierre Baudin, ministre des travaux publics; M. Moutet, directeur des postes et télégraphes; le général Grandin, l'ambassadeur de Belgique, lady Monson, l'ambassadeur d'Italie et la comtesse Tornelli, le ministre des Pays-Bas, le préfet de la Seine, le préfet de police et Mme Lépine; M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Washington; comte et comtesse de Kerguelen; comte Louis de M. et Mme Radloff; M. et Mme Harris Phelps, baron et baronne Jean de Ballet, comte de Lindemann; MM. Carré, Lamouche, Daubrée, Francis Charnes, Charles Ephrussi, J.-P. Weber, Tardieu, T. de Nalèche, et M. l'abbé Oscar Meyer, etc.

Le docteur Delaborde, de la Faculté de Paris, médecin de l'hôpital Bichat, est mort avant-hier soir, à huit heures, à l'âge de 38 ans. C'est au chevet d'un malade qu'il contracta le mal contagieux auquel il a succombé.

Les obsèques de cette nouvelle victime du devoir seront célébrées demain matin, à dix heures, en l'église Saint-Marie des Batignolles. On se réunira à la maison mortuaire, 62, rue des Dames. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Ouen.

— Nous apprenons la mort : — De la Soeur Blanche de Saint-Martial, décédée en l'établissement de Sainte-Geneviève de l'Hay. Née à Berny, elle épousa, en 1879, le comte de Saint-Martial, et, devenue veuve, elle prit l'habit de Saint-Vincent-de-Paul. Sa mort est une grande perte pour la communauté, l'établissement et la population de l'Hay. Ses hautes qualités d'esprit et de cœur, sa bonté et la sainteté de sa vie laissent d'ineffables souvenirs. Ses obsèques ont été célébrées en l'église paroissiale de l'Hay. L'inhumation a eu lieu jeudi dernier, à Berny; — De Mme Lessens, tante de M. Dransart, conseiller général du Nord, décédée à Douai;

De M. A. Nicole, grand négociant à Calais; — De M. Louis Peyramont, ancien sous-officier au 4^e chasseurs, décédé avant-hier, au Parc-Saint-Martin, à l'âge de 28 ans. On se souvient de son fameux voyage accompli de Paris à Moscou avec son ami le dessinateur Maret. Le père du défunt, notre distingué confrère, avait perdu il y a trois mois sa fille, Mme Boulanger. L'inhumation de M. Louis Peyramont aura lieu demain matin à onze heures au cimetière de Chénéviers-sur-Marne, dans le caveau de famille; — De M. Pierre Sokolow, un des peintres académiciens les plus connus en Russie, décédé, à Saint-Petersbourg, à l'âge de 78 ans; — De M. Alexandre Aylor junior, l'un des plus grands sportsmen de New-York, décédé à New-York, à l'âge de 58 ans. Il faisait partie de vingt-six clubs, notamment du Jockey-Club, du Yacht-Club, du Larchmont, de l'Union League; — De M. William H. Appleton, doyen des éditeurs, de la maison D. Appleton et Cie, décédé à New-York à l'âge de 86 ans.

Ferrari.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Une triple dans le Pacifique

On n'aurait guère envie de s'intéresser au sort des îles Samoa, ou îles des Navigateurs, si cette question, à l'heure présente, ne paraissait appelée à jouer un rôle considérable dans les oscillations de la politique européenne. Pour préciser, les Allemands aspirent vivement à entrer en possession de ce groupe d'îles perdu dans le Pacifique; mais il faut le consentement de l'Angleterre et des États-Unis qui en partagent avec eux le protectorat, aux termes de la convention de Berlin de 1889. Là est naturellement la difficulté, d'une façon générale,

encore y a-t-il des nuances dans l'attitude des deux puissances coprotectrices vis-à-vis des prétentions de l'Allemagne. Le cabinet de Washington, n'ayant que des intérêts presque insignifiants à sauvegarder aux Samoa, se montre, dit-on, assez conciliant. Il n'en est pas de même de l'Angleterre qui, avec son habileté supérieure dans l'art du marchandage, fait valoir l'énormité du sacrifice qu'on lui demande, et réclame des compensations.

Le point curieux, c'est que les négociations sont sorlées du mystère des chancelleries au moment où la rupture de l'Angleterre et du Transvaal a été consommée. En effet, les journaux allemands ne sont entrés en scène ostensiblement de ce côté que le jour où la guerre a éclaté au sud de l'Afrique, et maintenant l'affaire de Samoa les préoccupe beaucoup plus que le sort futur des Boers. Ils font donc de véritables avances au gouvernement de Sa Majesté Britannique, et semblent lui promettre que si les choses s'arrangent conformément aux intérêts de l'Allemagne, toute trace des anciens dissentiments entre Berlin et Londres s'effacera bientôt. Il va de soi alors que l'Angleterre aurait la main libre vis-à-vis du président Krüger, et que la visite de Guillaume II à Windsor, si ardemment souhaitée par les Anglais dans un intérêt politique facile à comprendre, ne tarderait pas à se réaliser.

Rien n'est plus curieux que le langage des journaux officieux allemands. La campagne a commencé par un article de la *Post* de Strasbourg auquel j'ai déjà fait allusion, et qui a révélé les allures d'une sorte de communiqué lorsqu'on a vu la *Gazette de Cologne* le reproduire en tête de ses colonnes. « Nous reconnaissons, y était-il dit, qu'en Allemagne on a exagéré la valeur des récents incidents de Samoa, et que le gouvernement anglais a été rendu plus que de raison responsable des fautes commises par ses représentants locaux. »

Puis la *Gazette de Cologne* vient de prendre à son tour la parole sur le même sujet. La feuille inspirée nous révèle que le cabinet de Berlin a éprouvé tant de désagréments aux Samoa qu'il a eu l'idée un instant de renoncer à en acquiescer la possession exclusive. Mais l'idée a survécu, moins par la considération des intérêts économiques qui y sont engagés que par la force des « liens moraux et éthiques » qui unissent l'Allemagne à ces contrées ingrates, depuis que le sang germanique y a coulé. Ainsi s'explique-t-elle la ténacité de l'empereur Guillaume II dans ses vues sur ce coin du globe.

L'Angleterre et les États-Unis sont presque désintéressés dans l'affaire. Tandis que l'Allemagne possède plus de 30.000 hectares de territoire aux Samoa, le domaine des Anglais se réduit à 14.000 et celui des Américains à 8.000. Les Allemands, sur le chiffre de 30.000 hectares, en cultivent 3.200, et les Anglais, sur celui de 14.000, ne tirent profit que de 300. Bref, la prédominance considérable du commerce allemand là-bas ne saurait être discutée.

Un négocié donc vraisemblablement aujourd'hui beaucoup plus sur les Samoa que sur le Transvaal, entre Berlin et Londres. Si les deux parties réussissent à s'entendre, malgré les objections véhémentes du correspondant du *Times* à Berlin, et si les États-Unis, à leur tour, ne jettent pas de bâtons dans les roues, il est permis de penser et je suis convaincu, pour ma part, que la politique extérieure de l'Allemagne subira quelques changements vis-à-vis des tiers.

J. Valfrey.

NOUVELLES

ALLEMAGNE

Berlin, 21 octobre. — Après de brillantes plaidoiries, trois accusés du club « Harmlosen » ont été acquittés. — Ch. BONIFON.

ITALIE

Rome, 21 octobre. — Le marquis di Rudini est parti hier soir pour Paris. Il compte faire un assez long séjour en France, et ne fera qu'une apparition à Rome, au moment de l'inauguration du Parlement par le Roi, pour retourner ensuite à Paris.

Avant son départ, il a eu un entretien avec le ministre Visconti-Venosta et le général Pelloux, auxquels il a promis son loyal concours pour combattre de toute manière l'obstructionnisme à la Chambre.

Le député Sonnino, un des chefs de la majorité, a donné au ministère cette même assurance, et on affirme que M. Giolitti, un de ces jours, prononcera un discours dans ce sens, tout en se déclarant adversaire du ministère.

M. Zanardelli, dans son récent discours, n'a presque pas parlé des socialistes; il a fait une charge à fond contre le ministère, lui reprochant d'avoir été inconstitutionnel. — FELIX.

Notre nouveau confrère!

JOURNALISME FIN DE SIÈCLE. — TOUT CONNAÎTRE, TOUT VOIR, TOUT SAVOIR. — UNE INVENTION BIEN MODERNE. — L'ACTUALITÉ CHEZ SOI.

L'un de nos confrères, parlant des croquis, des portraits et des anecdotes prestigieuses dont s'animent les œuvres posthumes de Victor Hugo, nomme le grand poète, non sans raison, un repêrre de génie.

En effet, la durée des œuvres puisées aux sources de la vie, leur raison de rester intéressantes devant la postérité dépend de la justesse des traits et de l'exactitude des caractères et des décors. Celui-là seul dépeint bien l'existence moderne qui s'attache à reproduire les faits en leur complète vérité, dans leur réelle atmosphère et parés de leurs détails vrais.

Plus que jamais, en la fièvre moderniste de savoir et de connaître les événements et les personnages qui y jouent des rôles, s'est développée, durant ces dernières années du siècle, la passion de l'actualité. Jamais, autant qu'à notre époque, la foule ne s'intéressa aussi puissamment à son existence quotidienne; le progrès engendre la soif plus ardente de savoir; le journal est devenu pour chacun et pour tous une indispensable nourriture; le journal est devenu, selon le mot d'un homme d'esprit « le bulletin de santé de cette éternelle malade — la foule ! »

Le meilleur journal serait donc l'organe impartial autant que rapidement informé, le *miroir des faits*, le cinématographe de la vie journalière.

Or, une récente découverte réalise ce rêve. Tant que des hommes rédigent un journal, l'esprit de parti garde forcément ses droits : que dirait-on d'un journal

dont le Soleil serait le seul rédacteur ? C'est le journal par l'image, bien mieux, par la photographie des faits.

De savants et très parisiens confrères ont inventé la *Stéréo-Revue*, le nouveau confrère bi-mensuel qui remplit ces conditions extraordinaires de vérité. Grâce à leur procédé, les incidents et les événements du théâtre politique, de la rue, du théâtre, des salons, des tribunaux ou de l'armée sont reproduits aux yeux des spectateurs. On ne peut plus dire lecteurs de la *Stéréo-Revue*.

Nous avions le journal illustré; des artistes hommes d'esprit inventèrent le journal affiché. Ainsi que dans les villes romaines on suspendait aux rostres les tablettes des « actes diurnes » : la *Stéréo-Revue* fait mieux que tout cela et demande à ses abonnés une attention moins longue; moins de peine et de temps qu'il n'en faut pour lire les récits des événements; elle fait défiler des tableaux vivants en relief, de la vie de Paris, d'ailleurs, du monde entier.

L'abonné reçoit gratuitement un appareil élégant et léger, une jumelle-stéréoscope, en un étau suspendu à une courroie permettant de le porter en bandoulière. Tous les quinze jours l'administration envoie un rouleau dont la bande pelliculaire reproduit en relief de 15 à 20 photographies animées, toutes de palpitante actualité, prises par des photographes-reporters, à l'effort des nouvelles journalières. Des légendes brèves indiquent les faits dont les photos retracent les péripéties.

Ainsi, madame, ou vous, monsieur, qui par paresse ou maladie êtes cloué dans votre logis, pourrez-vous assister en vérité aux différents et sensationnels tableaux de l'existence du monde. Sans quitter votre *home*, vous verrez les Boers du Transvaal combattre l'Anglais; vous assisterez aux audiences de la Haute Cour, vous regarderez Mario Magnier jouer *Belle-Maman*, vous suivrez chaque phase d'un incendie. La dernière bande, par exemple, parue ces jours-ci, nous fait assister au dénouement de la tragédie de Rennes, à l'audience, à la sortie de prison de Dreyfus marchant vers la liberté, aux obsèques de M. Scheurer-Kestner, à celles du général Brault, etc.

Ainsi a-t-on l'intense émotion de voir se dérouler la vie des peuples et des individus, avec tout le charme de frayer et de plaisir d'être présent à ces vivants spectacles.

tenté de jeter un paquet à M. Guérin, celui-ci fit feu à deux reprises, de la fenêtre du premier étage, d'où il assistait à la scène.

Personne ne fut touché. Mais on releva contre M. Guérin le chef de tentative d'assassinat.

Ce fait, l'inculpé le nie absolument. Il dit avoir simplement tiré avec des cartouches à blanc, pour effrayer les policiers, réservant ses munitions sérieuses pour le jour où l'attaque aurait commencé.

Cependant une balle de revolver avait été trouvée dans la rue de Chabrol et apportée au commissariat de police, et deux éraflures avaient été relevées sur le mur de la maison qui se trouve en face du « fort Chabrol ». Il s'agissait de savoir si la balle avait été tirée par M. Guérin et si les éraflures provenaient de là.

M. Gastinne-Renette, armurier, a été chargé par la Haute Cour de procéder à une expertise.

Hier matin, à neuf heures, M. Jules Guérin a quitté la prison de la Santé dans un fiacre où avaient pris place à ses côtés deux inspecteurs, et a été amené au commissariat de la cité d'Hautville, où l'attendaient MM. Mouquin, sous-directeur de la police municipale, Laurent, secrétaire général de la Préfecture de police, Cochefert, chef de la Sûreté, Gastinne-Renette et M. Louis Guérin, frère de l'inculpé, autorisé à assister à l'expertise.

L'expert a examiné minutieusement les éraflures signalées sur la maison n° 30. Ces traces, noircies par la pluie et la poussière, sont peu apparentes et peu profondes. Si elles proviennent d'un projectile, il n'avait pas une grande force en arrivant au mur.

On a ensuite mesuré la distance qui sépare le « fort Chabrol » de la maison n° 30. Il y a juste vingt-huit mètres. La question est de savoir si le revolver dont s'est servi ce soir-là M. Guérin a une portée suffisante pour faire une trouée sérieuse à pareille distance, ou si, au contraire, les balles, à bout de portée, ne font qu'effleurer.

Cette question a été longuement et techniquement discutée entre M. Jules Guérin et l'expert qui a fait placer à la fenêtre d'où il a tiré. Il a fait remarquer qu'étant donné l'endroit où se trouvait à ce moment le groupe d'agents, les balles tirées sur eux, même par un maladroit, n'auraient pu prendre la direction du numéro 30, tout à fait en dehors de la trajectoire.

Or, je ne suis pas si maladroit que cela, ajoute en riant M. Jules Guérin. Je vous le prouverai dans votre salle, monsieur Gastinne-Renette... lorsque je serais en liberté.

Il conteste du reste absolument que ces éraflures soient des traces de balle ; c'est, dit-il, un coup de canne ou quelque chose d'analogue.

Ajoutons que la concierge du n° 47 qui se trouvait sur le seuil du n° 30, en train de causer au moment où ont retenti les détonations, affirme n'avoir pas entendu siffler les projectiles.

A onze heures et demie, M. Jules Guérin est retourné au commissariat, d'où il a été reconduit à la Santé.

Pendant l'expertise, la rue de Chabrol avait été barrée, comme aux jours du siège. Seuls les locataires des maisons voisines ont pu, de leurs fenêtres, assister aux opérations. Derrière les barreaux, de nombreux curieux. Quelques cris ont été poussés, mais aucun incident ne s'est produit.

P. S. — Puisque nous réparlons de M. Jules Guérin, notre impartialité nous oblige à insérer la lettre suivante qui nous est adressée à propos de lui :

Paris, le 20 octobre 1899.
Monsieur le Rédacteur en chef du journal le Figaro,

M. Guérin, dont vous avez reproduit la déclaration devant la Commission de la Haute Cour, me prend à partie, en m'accusant d'être un policier avéré.

Je tiens à protester contre l'allégation calomnieuse et diffamatoire de M. Guérin, attendu que : 1° je n'ai jamais sollicité d'entrevue avec M. Guérin ; 2° que dans ma déposition devant la Haute Cour, il n'a pas été question de M. Guérin ; 3° qu'aucun de mes amis des groupes publiques n'appartient, notamment à la Ligue des Patriotes, n'ont ignoré qu'en effet je suis un ancien gardien de la paix démissionnaire depuis 1886 ; que, par conséquent, je n'ai jamais appartenu aux services des brigades de recherches ou politiques.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Agréé, etc.
A. BROSSARD.
49, rue Caulaincourt.

LES FÊTES DE MARSEILLE

(PAR DÉPÊCHE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Marseille, 21 octobre.

Puisque les Marseillais ne cessent pas de faire la fête, il ne faut cesser d'écrire. Pendant cette grande semaine, Marseille a magnifiquement rempli les devoirs de l'hospitalité. La municipalité a eu pour tous des attentions délicates, et quant à la presse parisienne, elle a été partout traitée avec des égards dont nous sommes touchés.

Il y a ici, à la préfecture, deux hommes dont la population tout entière a mille raisons de se louer. M. le préfet Paul Floret et son secrétaire général, M. Schrameck, ont réalisé ce difficile problème de marier, en de pacifiques noces, l'hôtel de ville et le pouvoir central. Politiquement parlant, M. le docteur Flaischières n'est pas un maire commode. Son programme socialiste, a des exigences que la loi ne permet pas de satisfaire toujours. Or, M. Floret, qui est un enfant de Provence, vit dans une intelligence parfaite avec M. le maire de Marseille, qui est né dans le Gard. Une franche bonhomie, faite de tact et de finesse, a atteint ce résultat auquel la vive intelligence et l'activité de M. Schrameck collaboraient tous les jours.

M. le préfet et M. le secrétaire général ont accueilli les journalistes parisiens avec une courtoisie extrême, et nous devons à M. Schrameck quelques-unes des heures les plus agréables de notre séjour ici. Après un déjeuner exquis chez Redonnet, il nous a conduits en un endroit délicieux, là même où les épidémies, la peste et le typhus font pénitence. Le bateau du service sanitaire nous a transportés au Frioul. La poste n'y était pas, mais nous y avons découvert des paysages ado-

rables et des souvenirs suggestifs. Du haut des rochers des îles, Marseille apparaît comme une immense fresque de Puvion de Chavannes : c'est du bleu, du blanc, du rose dans la buée d'or du soleil ; et ce que l'on voit à l'intérieur du lazaret donnera certainement envie à mon camarade Georges Cain, de Carnavalet, de se mettre immédiatement en route. On voit dans une salle du Frioul de quoi constituer un musée très pittoresque. Nous avons eu l'honneur de nous asseoir dans la chaise à porteurs de la duchesse d'Angoulême. Quand cette noble personne revint de Naples, en 1820, la peste sévissait terriblement à Marseille et, comme un simple passager, elle dut subir l'ennui d'une quarantaine. Pour occuper ses loisirs, plût-il mélancoliques, la duchesse se faisait charrier en chaise à porteurs le long des sentiers caillouteux de la côte, et s'arrêtait de temps en temps pour contempler le paysage. Et, depuis cette époque, le meuble devenu historique est resté au Frioul.

On rencontre aussi là des choses peu poétiques : une pince à cadavres, par exemple, pour enlever les morts sans les toucher ; de longues baguettes en argent pour donner, à distance, aux mourants la communion ou l'extrême-onction. Le docteur Catalan, directeur du service de la santé, nous a fait à ce sujet un petit cours d'histoire plein de verve. Ils n'étaient pas crânes du tout, les médecins d'autrefois, et pour donner un cyprès à un agonisant pestiféré ils auraient volontiers employé un télescope à longue portée.

Ce matin, nous avons contemplé le Frioul d'un autre point de vue. Il y a, le long de la Corniche, entre une pinède pleine de cigales et la mer, une villa blottie sur un grand rocher, devant un horizon immense. Le propriétaire, M. Samat, directeur du *Petit Marseillais*, appelle ça modestement un cabanon, et l'on dit que les gens du Midi exagèrent ! Dans la banlieue parisienne, un petit vide-bouteilles s'appelle tout de suite un château. Ici, les plus jolies choses prennent des diminutifs timides. Cabanon, cette installation dont s'accommoderaient volontiers ma paresse !

Eh bien ! c'est dans ce cabanon que nous avons découvert un poète pour lequel je réclame tout de suite des palmes académiques. M. Georges Leygues, cadet de Gascogne, ne peut refuser à un homme qui sait chanter et dit si bien ses vers. Après Benoit et Gelu, de joyeuse mémoire, Louis Fouchet, célèbre Marseillais à sa façon. Il est le chanteur aimé de la foule. Son petit théâtre est populaire. Il y passe en revue tous les types de Provence, depuis le paysan jusqu'à la bouquettière, sans oublier le *Nervi*. Sa langue est chaude, colorée, sonore. Elle n'a pas peur des audaces rabelaisiennes, et sa mimique impayable est habile à tout souligner. Louis Fouchet est un vrai poète, je vous l'affirme, monsieur le ministre. Donnez-lui vite un bout de ruban violet !

Et je m'arrête, car je ne finirais plus si je racontais tous les plaisirs, toutes les surprises dont Marseille, depuis huit jours, nous régale. Tout est à la joie ici : on respire un air de belle humeur et de folie. La politique a désarmé : les politiciens ennemis s'embrassent, et les journaux de la Canebière publient des articles remplis d'esprit. Que dire, par exemple, de M. Rayer qui, en une page ébouriffante, fait aujourd'hui la critique de *Gyptis* ? Après avoir fourni à M. Desjoux la plupart des thèmes mélodiques de son œuvre, voilà qu'il lui donne encore des fleurs. Quelle confraternité musicale !

Ce soir, la Chambre de commerce de Marseille offre à ses invités un fastueux banquet et je devine quel beau discours prononcera au dessert son éminent président, M. Augustin Féraud. Cette Chambre de commerce est une puissance, mais une puissance intelligente, car c'est elle qui défend et assure, en dépit de difficultés sans nombre, les gros intérêts industriels et la prospérité commerciale de ce pays.

Et demain une cavalcade traversera les rues, cavalcade extraordinaire. Les Marseillais apprendront leur histoire en voyant défiler des chars et des cavaliers. Pour assister à ce spectacle, les départements voisins ont envoyé ici les trois quarts de leurs habitants. Oh diable Marseille logera-t-elle tout cela ? Il est vrai qu'il fait cette nuit un clair de lune superbe.

Ch. Formentin.
Marseille, 21 octobre.

L'amiral Mallarmé, commandant en chef les garde-côtes cuirassées, a offert à midi un déjeuner à l'amiral Criez à bord du *Bouvinc*.

Au nombre des convives se trouvaient MM. Floret, préfet des Bouches-du-Rhône ; le maire de Marseille, l'amiral Besson, le président de la Chambre de commerce, les commandants de vaisseaux grecs.

Au dessert, des toasts ont été portés par l'amiral Mallarmé, qui a levé son verre à la prospérité de la Grèce et de sa marine ; et par l'amiral Criez, qui a bu à la marine militaire française.

La musique du *Bouvinc* a joué l'Hymne grec et la *Marseillaise*.

Les vaisseaux grecs ne partiront que la semaine prochaine.

Nouvelles Diverses

LA CHARITÉ
Nous avons reçu pour les infortunes recommandées par le Figaro :

Pour Mme O. Ch., de A.-J.-M., 10 francs. Pour M. Michel-Ange, de A.-J.-M., 10 francs.

ENTRE PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE
M. Lacombe est tout à la fois propriétaire et concierge de l'immeuble situé au n° 12 de l'impasse des Deux-Frères, à Montmartre.

Un de ses locataires, un journalier du nom de Louis Brunet, que les frais occasionnés par une longue maladie avaient mis dans l'impossibilité de payer son terme, vit entrer chez lui, avant-hier, M. Lacombe, qui venait le sommer d'acquiescer à sa dette.

Une très violente altercation eut lieu entre les deux hommes, et le propriétaire, au comble de l'exaspération, frappa son locataire d'un coup de poing en la poitrine. Brunet s'arma alors d'une hachette et en porta un coup terrible à la tête de son adversaire qui s'affaissa, perdant abondamment son sang. Quand des voisins et des gardiens de la paix qu'on avait été chercher arrivèrent, les deux hommes gisaient, très grièvement blessés l'un et l'autre, sur le parquet.

Ils ont été transportés à l'hôpital Bichat.

EXPLOSION DE GAZ
Deux ouvriers gaziers avaient été appelés, hier, vers cinq heures du soir, pour rechercher une fuite de gaz qui s'était produite

dans la maison sise au n° 139 du boulevard Saint-Germain.

Avec cette imprudence qui caractérise les ouvriers de cette partie, ils se servirent d'une lumière pour tâcher de découvrir la fuite qui leur avait été signalée. Il s'en suivit une explosion qui eut des effets dévastateurs pour l'appartement formant hôtel, habité par M. Amédée Lefebvre. Un escalier, dont la rampe en fer forgé est une véritable œuvre d'art, a été fortement détérioré.

Quant aux ouvriers gaziers, Auguste Banot, soixante-trois ans, et François Saleil, trente-trois ans, ils ont été assez grièvement brûlés à la figure et aux mains. Après avoir reçu les soins du docteur Claisse, ils ont été reconduits chez eux.

CAMBRIOLÉURS
Trois malfaiteurs s'étaient introduits, l'avant-dernière nuit, dans le débit de tabac et de vins de M. R... rue Notre-Dame de Lorette. Pendant que l'un d'eux s'occupait à forcer la serrure du tiroir-caisse, les deux autres empoisonnaient le sac dont ils s'étaient munis, de paquets de cigares et de cigarettes.

Les voleurs se disposaient à emporter leur butin, lorsque tout à coup apparut M. R... tenant à la main un revolver. Le bruit fait par les malfaiteurs l'avait réveillé et il était descendu, en hâte, du logement qu'il occupait au-dessus du débit.

Dans le but d'intimider les cambrioleurs et d'attirer l'attention des gardiens de la paix qui pouvaient passer dans la rue, M. R... tira en l'air plusieurs coups de feu. Cette démonstration laissa indifférent l'un des bandits qui, sortant un couteau de sa poche, fit mine de se ruer sur le débitant ; mais celui-ci le tint en respect, menaçant de faire feu au premier nouveau geste qu'il ébaucherait. Les deux autres gredins avaient prudemment filé, abandonnant leur sac et son contenu.

Enfin des agents arrivèrent et s'emparèrent du cambrioleur, un nommé Gaston Peltier, âgé de dix-sept ans. M. Cornette, commissaire de police, l'a envoyé au Dépôt.

LES DÉSEMPÊTÉS
Au moment où, hier matin, à huit heures et demie, un train de Centre venant du Point-du-Jour arrivait en gare du Trocadéro, un coup de feu partit d'un compartiment. Un des voyageurs venait de tenter de se suicider en se tirant un coup de revolver à la tête.

Comme il ne s'était fait qu'une blessure légère, la balle ayant glissé sur l'os du maxillaire, il sauta, la figure tout ensanglantée, hors du wagon. Le train n'ayant pas encore stoppé, il se jeta sous les roues qui lui coupèrent les deux jambes.

Ce malheureux, qui se nommait Daver et demeurait boulevard Murat, est mort quelques instants après. Il était âgé de quarante ans. Le corps a été transporté au domicile du défunt.

Une jeune lingère, Louise D... vivait maritalement, depuis deux ans, avec un ouvrier parcheminier du nom de Léon X... Les premiers temps de cette union libre furent très heureux, mais le travail manqua et la misère vint. Las de chercher vainement à s'occuper, Léon se décida à partir pour l'Algérie, où on lui avait promis une situation. Il dut donc se séparer de la pauvre Louise qui, affolée par cet abandon, a tenté hier de s'empoisonner.

On l'a transportée mourante à l'hôpital de la Pitié.

Hier matin, un homme d'une quarantaine d'années s'est jeté du quai Jemmapes dans le canal Saint-Martin. Des marins se portèrent à son secours, mais ils ne purent le retirer vivant.

Le cadavre de cet individu, dont l'identité n'a pu être établie, a été envoyé à la Morgue par les soins de M. Daltroff, commissaire de police.

Madame... La malveillance ne s'attaque qu'aux produits arrivés. Aussi lorsque vous entendez dire que la Crème Simon ne se vend plus, concluez qu'elle n'a jamais eu de succès et c'est la vérité. Ce qui est vrai aussi, c'est que les prix de cette spécialité ont dû être relevés, des rabais exagérés ayant donné lieu à des abus. Exiger la véritable Crème Simon, flacons à environ 1 fr. et 2 fr. Le modèle à 2 fr. est recommandé.

PARIS LA NUIT
Deux ouvriers plombiers, Paul Genot, dix-neuf ans, et Auguste Maury, trente ans, se prirent de querelle, l'avant-dernière nuit, vers deux heures, en sortant d'un bar du boulevard Barbès.

A tort ou à raison, Genot accusait Maury de l'avoir desservi auprès de son patron, un entrepreneur de fumisterie, et de lui avoir pris sa place.

La querelle dégénéra bientôt en rixe, et Maury reçut de son adversaire un coup de couteau à l'épaule gauche.

Le meurtrier, arrêté sur-le-champ, a été mis à la disposition de M. Carpin, commissaire de police.

La victime, après avoir été pansée chez un pharmacien, a été, sur sa demande, reconduite à son domicile. Son état n'est pas très grave.

Jean de Paris.

Mémoire. — M. Adolphe Conducteur, âgé de cinquante ans, demeurant rue Saint-Roch, se noia, hier matin, dans une voiture de place. La mort, d'après les constatations, paraît être due à une congestion cérébrale.

J. de P.

LE MONDE RELIGIEUX

S. Exc. Mgr Lorenzelli, nonce apostolique, officiera pontificalement aujourd'hui dimanche, à la grand-messe et aux vêpres, en l'église Notre-Dame des Victoires, à l'occasion de la fête patronale de la paroisse.

Aux vêpres, vers trois heures, sermo n par le R. P. Feuillet, l'éminent prieur des Dominicains de la rue du Bac.

La première « messe de départ » pour les conscrits de la classe 1898 aura lieu dimanche prochain 29 octobre, en l'église Saint-Germain des Prés.

A l'issue de la messe, le R. P. Gaffre, des Frères Prêcheurs, prononcera une allocution.

Julien de Narfon.

Gazette des Tribunaux

NOUVELLES JUDICIAIRES
Mlle Mariette Sully, la gracieuse artiste des Bouffes, traduisait, hier, une de ses camarades, Mme Tiaroli-Baugé, devant le Tribunal de simple police, et ce fut une bien grave affaire !

Le 13 octobre exactement, au cours de la représentation du troisième acte de *Véronique*, on vit, soudain, dans les coulisses, la main de Mme Tiaroli-Baugé s'abattre sur le visage de Mlle Sully.

L'émotion fut grande. Vite on s'empressa autour des deux artistes, et, siles assistants ne s'étaient interposés, une seconde gifle allait prendre immédiatement la même direction que la première.

Que s'était-il donc passé, grands dieux ?

Depuis quelques jours, répond Mme Tiaroli, Mlle Sully affectait de me faire manquer tous mes effets de scène par des sorties impetueuses. Je lui avais déjà fait plusieurs observations à ce sujet. Mais en vain. C'est en raison de cette persistance à ne pas vouloir interpréter son rôle comme elle le devait

que je me suis laissé emporter à un mouvement d'impétuosité.

Ainsi parle Mme Tiaroli.
Écoutez Mlle Mariette Sully :

— Il était onze heures du soir. Mme Tiaroli-Baugé, avec laquelle je joue plusieurs scènes, me fit des observations sur mon jeu et m'intima l'ordre de modifier certaines sorties. Je ne crus pas devoir tenir compte de ses désirs et, comme nous nous trouvions toutes deux dans la coulisse, elle m'a sommée d'entrer en scène. Je m'y refusai, malgré les menaces de coups. Mais...

On sait le reste, hélas !

Mme Tiaroli-Baugé a été, sur-le-champ, condamnée à... une journée de travail. C'est ainsi qu'on procède en simple police.

Elle en sera quitte pour payer une amende de quarante sous, tarif officiel des engagements journaliers, à la Ville.

Le Conseil de guerre du 2^e corps d'armée a condamné, hier, à trois années d'emprisonnement et à la destitution le garde d'artillerie Lucien Lafond, âgé de trente-sept ans, comptable à l'Ecole d'artillerie de La Fère.

Lafond, poursuivi pour faux et vols au préjudice de l'Etat, s'était approprié une somme de 954 francs, en faisant figurer sur le livre-journal, comme ayant été acquittés, un certain nombre de mémoires au bas desquels il avait apposé la fausse signature des fournisseurs.

Au moment du passage de l'inspecteur général, Lafond s'empara également d'une somme de 1,770 francs, que contenait le coffre-fort de son bureau, et il gagna la Belgique.

Quelques mois après, le malheureux se constituait prisonnier à la légation de France à Bruxelles.

Le jury de la Seine était appelé, hier, à statuer sur une importante affaire de détournements qui fit beaucoup de bruit dans le monde des boursiers.

Gaston Botté était employé chez M. Bruneau, agent de change. Son emploi consistait à effectuer des livraisons et des réceptions de titres à la Bourse.

Dans cette besogne, Botté était assisté d'un garçon qui portait les titres du bureau de l'agent de change à la Bourse et en rapportait d'autres, le soir.

Mais l'accusé, profitant des distractions ou de la négligence de son auxiliaire, s'empara de la plupart des valeurs, et il put ainsi détourner, en peu de temps, un capital qui s'éleva à 200,000 francs environ.

Après ce vol, Botté se rendit à Londres, d'où il espérait pouvoir se rendre en Amérique. C'est au moment même où il faisait ses adieux à son père, en rejoignant le paquebot, qu'il fut arrêté.

Botté avait encore en sa possession le montant de son vol. « J'avais l'intention, dit-il à l'audience, d'aller fonder une maison de commerce à Chicago. » Et, comme cet argent n'aurait pas manqué de fructifier, il se proposait de rendre, après fortune faite, la somme à son patron. Une simple avance, quoi !

M. Botté père est poursuivi pour complicité par recel. A l'en croire, il ignorait la provenance des valeurs que son fils lui avait donné le soin de négocier et, dans sa candeur naïve, le brave homme avait cru — il l'affirme du moins — agir pour le compte même de M. Bruneau.

Malgré de très habiles plaidoiries de M^{rs} Anthony Aubin et André Hess, le jury a rendu un verdict affirmatif de culpabilité. Mais les accusés ont bénéficié des circonstances atténuantes. En conséquence, Botté fils a été condamné à trois ans de prison, et son père à dix-huit mois de la même peine.

George Gripon.

Informations

Dans les ministères. — M. Caillaux, ministre des finances, accompagné de M. Le Bourdais des Touches, son chef de cabinet, partira ce matin à 7 h. 55 pour la Ferté-Bernard.

Un punch est offert au ministre par la municipalité.

Marine. — Le chef de bataillon Rançon, de l'infanterie de marine à Madagascar, est promu lieutenant-colonel.

A la suite de cette promotion, sont nommés cinq chefs de bataillon et vingt et un capitaines, dont le lieutenant Fouque, qui faisait partie de la mission Marchand.

Le lieutenant de vaisseau Delahet est nommé au commandement de l'avis-torpilleur *Dague*.

Congrès de chirurgie. — Le congrès français de chirurgie, qui avait été ouvert le 16 octobre, s'est terminé hier soir.

La première séance avait été tout entière occupée par un important discours de l'éminent professeur Antonin Poncet, sur la chirurgie à ciel ouvert. — Il s'agit d'une grande méthode chirurgicale qui donne le maximum de sécurité dans le traitement des plaies, et qui unit dans la pratique les grands noms de Chayvot, longue expérience de blessés, sur l'expérience et les recherches de laboratoire que M. Poncet a pu donner à sa doctrine toute l'autorité nécessaire.

De nombreuses communications ont été faites au congrès, dont les ordres du jour ont été, cette année, particulièrement chargés. Elles ont porté principalement sur la chirurgie abdominale et sur les tumeurs des os.

A noter une intéressante communication du docteur Lavaux sur le pronostic et le traitement chirurgical de l'hématurie.

Avant de se séparer, le congrès de chirurgie a élu pour vice-président, avec présidence en 1901, le professeur Jacques Reverdin, de Genève, ancien interne des hôpitaux de Paris, qui est l'auteur de très intéressants travaux, visant en particulier la chirurgie des goitres.

Le congrès n'aura pas lieu en 1900 par suite de l'Exposition ; il se confondra avec le congrès international de médecine et de chirurgie.

Le futur président du congrès de 1901 sera le docteur J. Lucas-Championnière, le chirurgien bien connu des hôpitaux de Paris, qui avait été nommé l'année dernière vice-président.

Au Conseil d'Etat. — Le Conseil de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation s'est constitué de la manière suivante pour l'année 1899-1900 :

Président : M. Gosset, président de l'Ordre ; premier syndic : M. Godéy ; deuxième syndic : M. Bolvin-Champeaux ; secrétaire-trésorier : M. Lefort.

Membres du Conseil : MM. de Ramel, Rigot, Durnerin, Sauvel, Morillot, Perrin.

Contre l'alcoolisme. — La « Prosopée », société française contre l'usage de l'alcool, dont le siège est, 15, boulevard du Temple, donnera aujourd'hui dimanche à deux heures, dans la salle des fêtes de la mairie du troisième arrondissement, à l'occasion de l'ouverture de son école d'enseignement antialcoolique pour adultes, une matinée musicale et artistique, suivie de

conférence où plusieurs docteurs prendront la parole.

Entrée libre et gratuite.

Lycees de jeunes filles. — Tous les ans, à la rentrée des classes, un grand nombre de jeunes filles pourvues de leur brevet supérieur, sollicitent des postes de maîtresses répétitrices ou d'institutrices primaires dans les lycées et collèges de jeunes filles. Rappelons à ces candidates, qui ignorent pour la plupart, que les nominations à ces emplois sont faites sur des propositions des recteurs. C'est donc aux recteurs, et non à M. le ministre, que les demandes doivent être adressées. Il n'est fait exception à cette règle qu'en faveur des anciennes élèves de l'Ecole normale de Sévres.

Chez les sourds-muets. — Les cours publics gratuits d'adultes des deux sexes, qui ont été créés l'année dernière à l'Institution nationale des sourds-muets, seront repris dans cet établissement à partir du lundi 6 novembre prochain.

Le succès que ces cours ont obtenu permet d'espérer que le nombre des élèves sera plus élevé encore cette année que l'année dernière, et la lacune qui existait dans cet ordre d'enseignement se trouvera ainsi comblée.

Les élèves seront reçus sur la présentation d'une carte qui leur sera délivrée par le secrétaire de la direction, 254, rue Saint-Jacques.

Le bain parfumé de Vichy. — C'est une des plus heureuses applications des vertus essentielles des eaux de Vichy : Célestins, Hôpital, Grande-Grille. Elle se présente sous la forme maniable d'un flacon de sels extraits de ces sources fameuses et additionnées de parfums agréables et distingués. Aucune préparation ne convient mieux au monde élégant après lequel son succès s'explique aisément.

FAIRE-PART

MADAME SCHNEIDER nous prie d'informer ses amis et connaissances de la mort de son mari, M. le colonel SCHNEIDER, ancien attaché militaire à l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris, décédé à Vienne le 20 courant. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

AVIS DIVERS

L'ENTREPÔT D'IVRY livre à domicile des légumes 1^{re} qualité. Ecr. 30, r. Geoffroy-l'Asnier. Pommes de terre : Jaune, le sac de 25 k., 3 25
— Rouges — 2 75
Oignons : 10 kil., 1 70 Carottes : 40 kil., 1 30

OULENCE DE LA CHEVELURE, par l'Extrait capillaire des Bénédictins du Mont-Majella. — E. SEKET, Administrateur, 35, rue du Quatre-Septembre. Se défier des imitations.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, et d'arthritismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et avoir essayé en vain de tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire, par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

DE LA PHARMACIE NORMALE
Garantie pure et naturelle

sorier de la Jeunesse royaliste de l'Allier; de Montgremier, ancien président de cette association, et Capelin, Bathol, Bougerol et Ayme, membres du Comité.

Ces nouveaux inculpés ont été interrogés hier, vendredi, à l'exception de M. Ayme, boulangier, qui, absent de Moulins, n'a pas été touché par la citation.

Il y a donc, actuellement, onze inculpés royalistes.

Collision de tramways

LYON. — Ce matin, vers huit heures, deux tramways de la ligne Lyon-Neuville se sont rencontrés à la hauteur de la montée où se trouve le tombeau du général Castellane. Le brouillard était intense; c'est à cela que l'on doit attribuer l'accident.

Les voyageurs, peu nombreux heureusement, ont été plus ou moins contusionnés. L'un d'eux a été cruellement blessé par les éclats d'une glace brisée. Une dame serait dans un état désespéré. Les dégâts matériels sont importants.

RIOM. — Les colonels du 105^e régiment d'infanterie française, en garnison à Riom, et du 105^e de ligne russe, à Wilna, ont échangé les télégrammes suivants :

Au colonel du 105^e de ligne, à Riom.

Se transportant aux événements glorieux de la journée du 14 octobre 1899, où l'armée française avait fait si riche récolte de lauriers, prière de vouloir bien accepter les félicitations sur le jour de la fête, ainsi que les meilleurs souhaits pour la prospérité de son confrère.

Vive le 105^e régiment d'infanterie de ligne!

Colonel DOMOGOROFF.

Le colonel du 105^e régiment français a répondu :

Officiers et soldats du 105^e remercient chaleureusement leurs confrères russes de leurs aimables félicitations et leur adressent leurs souhaits de prospérité pour eux et la noble famille impériale.

Vive le 105^e russe!

Colonel BUNOUST.

Dernier écho des fêtes de Bourbaki

PAU. — Avant de quitter Pau, où elle a séjourné plusieurs jours, Mme Bourbaki, accompagnée de deux parents, s'est rendue en voiture à la place Duplax où s'élève la statue du général; elle en a fait le tour à pied et l'a longuement contemplée.

A la séance d'hier du Conseil municipal, le maire a proposé de voter des remerciements aux généraux du Barail, président du Comité Bourbaki, pour son initiative qui a été couronnée d'un si grand succès. Adopté à l'unanimité.

Tamponnement

BÉZIERS. — Cette nuit, le train express, en arrivant à Béziers, a tamponné un train de marchandises au moment où il se garait et lui a brisé huit wagons.

Plusieurs voyageurs ont reçu des contusions plus ou moins graves.

BOUGIE. — A la suite d'une polémique de presse, un duel a eu lieu entre MM. Bizio, rédacteur de la *Kabylie*, et Germon, directeur de la *Paix*, de Constantine. Il y a eu quatre reprises : à la première, M. Bizio a été atteint à l'avant-bras; à la deuxième, il a été atteint au genou; à la troisième, il a été atteint au bras; à la quatrième, de nouveau au bras d'une blessure pénétrante de sept centimètres qui a mis fin au combat.

Argus.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour éviter toute erreur ou retard, nous prions nos Abonnés de bien vouloir joindre leur dernière bande imprimée à toutes leurs demandes de changement d'adresse.

LES THÉÂTRES

Ambigu-Comique : *Mam'zelle Bon-Cœur*, drame en cinq actes, de MM. Ch. Samson et Ch. Raymond.

Il faut tâcher, d'abord, de donner une idée de ce drame, extrêmement compliqué. Sachez donc que deux aventuriers de la pire espèce, Jugel et Carlix, assassinent, en Afrique, le comte de Vergèze. Ce Vergèze avait fait amitié avec un maréchal des logis des chasseurs; et, avant de mourir, il charge ce maréchal, Jacques Bordier, de retourner en France, son congé fini, de réaliser sa fortune, dont il lui laisse une bonne part, et d'en distribuer le reste à des gens qu'il veut rendre heureux. Jacques hésite, car il ne veut pas revenir en France, étant le fils d'un assassin, Michel Bordier, condamné au bagne d'où il s'est, d'ailleurs, évadé. Le comte de Vergèze lève l'obstacle, remet tous ses papiers à Jacques et l'autorise à rentrer en France sous son nom et comme s'il vivait encore. Pour rendre ce postulat plus acceptable, n'oublions pas que nous sommes en un coin perdu de l'Afrique, à Dakar.

Cependant, les assassins du comte de Vergèze sont rentrés en France. L'un d'eux, Carlix, étant de bonne éducation,

se dédouble en deux personnages, selon la coutume constante des escarpes de l'Ambigu : il reste Carlix, comme chef d'une bande de voleurs, les Mirriflores; mais il devient homme du monde, sous le nom d'Urban de Trémur. Comme tel, il fait la connaissance de la famille Delormel. Cette famille est composée d'une veuve, Mme Delormel, de son fils Guy — Guy, c'est le nom classique du cerceux idiot — et de sa fille Valentine. Carlix commence par vouloir dévaliser le château des Delormel, qui sont très riches; mais Urban de Trémur trouve préférable d'épouser Valentine. Malheureusement, pour lui, Valentine le prend en horreur. Trémur essaya alors de la compromettre, puis — la passion s'emparant de lui — de la violer. Seulement, au moment d'accomplir son crime dans une auberge où il a surpris Valentine, il en est empêché par l'intervention plus subite qu'imprévue de deux hommes, qui sont Jacques Bordier (sous le nom du comte de Vergèze) et son fidèle nègre Kandi, qui l'a ramené d'Afrique.

Cependant, n'échappant pas à une règle fixe du mélodrame, Jacques (toujours entré dans le personnage de Vergèze) est devenu amoureux de Valentine qu'il a sauvée et Valentine est amoureuse de son sauveur. Mais Jacques est dans une très fautive situation, puisqu'il existe sous un faux nom, ce qui l'empêche de se déclarer. C'est Valentine qui fait l'aveu de son amour à sa mère. Mais Mme Delormel entend cet aveu avec terreur et elle révèle à sa fille que Jacques est son propre frère, car Valentine est née, à ne pas en douter, des œuvres de M. de Vergèze, qui fut l'amant de Mme Delormel. Voilà donc Valentine qui se découvre un père qu'elle ne soupçonnait pas. Mais, de son côté, Jacques s'est trouvé une mère dont il ne se doutait pas davantage. Il n'a connu, lui, qu'une femme à son père Michel, une affreuse femme, morte depuis et il la tenait pour sa mère, parce qu'elle vivait avec son père et portait son nom. Mais la vérité est que Jacques est le fils d'une brave femme, la mère François, dans l'auberge de qui il est descendu. Il découvre ce secret, mais ne se fait pas de suite connaître à sa mère, pour ne pas cesser d'être le comte de Vergèze avant d'avoir terminé sa mission — et aussi un peu, je crois, pour les besoins du drame. On pourrait penser que, après la tentative de viol sur Valentine, Trémur a renoncé à fréquenter la maison des Delormel. Il n'en est rien et voici pourquoi. A défaut du château des Delormel, il a fait cambrioler par sa bande des Mirriflores, dont Michel Bordier est le lieutenant, la villa du banquier Muller; et parmi les papiers pillés par les voleurs, on en trouve un qui prouve que M. Delormel, le défunt mari de Mme Delormel, était un voleur. Armé de ce papier, Trémur fait « chanter » Mme Delormel; et Valentine, mise au courant, ne se refuse plus à épouser Trémur. Ceci au grand désespoir de Jacques, qui, d'ailleurs, par un hasard un peu véritablement complotant, a découvert que de Trémur et le bandit Carlix sont le même homme. Il est vrai que de son côté Trémur a découvert que Vergèze n'est autre que Jacques Bordier. Vous pouvez m'envoyer au bagne, dit Trémur à Jacques, mais, moi, je vous ferai connaître comme le fils d'un assassin et je vous enverrai en prison, car, portant un faux nom, vous commettez une demi-douzaine de faux par jour, tant en écriture publique que privée. Là-dessus, Jacques pense que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de tuer Trémur. Il le provoque en duel et Trémur accepte. Ça ne le gêne pas. Car, dans la nuit qui précède le duel, il fera assassiner Jacques. Et par qui? Par lui-même! Par son lieutenant Michel Bordier, qui est le père de Jacques. Mais voici qu'au moment où le crime va s'accomplir, ce bon chien de garde de Kandi surgit et empêche l'assassin. On appelle. La première personne qui arrive, c'est la mère François; et alors Michel reconnaît son fils, Jacques reconnaît son père et la mère François retrouve d'un coup son mari et son fils. Il y a compensation.

Maintenant, comme il est près de minuit, il faut finir; et, pour cela, il est nécessaire de faire disparaître les personnages embarrassants. Il y en a deux : Michel Bordier et Trémur. Celui-ci, moins dangereux d'ailleurs, car Bordier lui a pris les papiers fâcheux pour lui M. Delormel, est tué par une femme qui répond au joli nom de Zoé La Crotte. C'est sa maîtresse dans le monde des voleurs. Elle lui brûle la cervelle en le trouvant dans une fête de fiançailles avec une rivale de « la haute » et se sauve. Sur quoi Michel Bordier déclare que c'est lui qui a tué Trémur et se jette à l'eau. Et vous pensez que Jacques

Sous ces réserves, que je ne puis m'empêcher de faire, le drame est intéressant et bien joué. Les personnages y sont fort nombreux. Valentine et Mme Delormel sont jouées fort bien par Mmes Andrée Méry et J. Méa. C'est Mme Delphine Reno qui, s'affublant courageusement d'une perruque blanche, a représenté la brave mère François. Le rôle de Zoé La Crotte a servi de début à une élève de M. Leloir, Mlle Barbier, belle personne qui a du tempérament. Deux autres débuts sont à signaler, parmi les hommes. Celui de M. Normand, qui a joué Jacques Bordier avec beaucoup de talent, et de M. Hémercy créant le type de Guy, le cerceux, avec infiniment d'entrain et de vérité. Seulement, le cynisme inconscient du personnage a soulevé le public, encore qu'il soit vrai — mais le théâtre est, par excellence, l'endroit où toute vérité n'est pas bonne à dire — ce qui, d'ailleurs, n'élève rien au mérite de l'interprète. M. Reno, très bien au prologue, laisse la place à deux protagonistes, MM. Duquesne et Castellan, qui sont fort bons. Citons encore M. Ranté, qui chante la ronde d'usage. Quant au rôle de Kandi, le bon nègre, il devait être joué par l'excellent comédien M. Noël. Mais, en allant répéter, M. Noël a fait une chute malheureuse et on a dû donner, au pied levé, son rôle à M. Vallot qui s'en est fort bien tiré, mais avec une telle hâte qu'à la répétition générale il avait oublié de se noircir le col, ce qui faisait qu'il était nègre par devant et blanc par derrière...

Henry Fouquier.

P.-S. — L'accumulation des répétitions et des premières m'a mis en retard avec le théâtre Antoine. Il est cependant juste de signaler, avec les *Galles de l'Escadron*, où Mme Ellen Andrieu a repris avec talent le rôle de la cantinière,

et Valentine n'ont pas passé par tant d'abracabrantes aventures pour ne pas finir par se marier!

Comme je ne lis guère les romans-feuilletons, non par dédain pour ce genre de littérature souvent amusante, mais faute de temps et aussi parce que je suis à l'âge où l'on relit plus qu'on ne lit, — je ne sais si *Mam'zelle Bon-Cœur* est tirée d'un feuilleton? Mais je le jurerai, car ce drame a les défauts ordinaires de ceux qui sont faits de la sorte. Le plus essentiel de ces défauts, c'est qu'on veut mettre à la scène tout ce qui est dans le roman et que, partant, le drame devient touffu et obscur. De plus, pour tout mettre, tout faire entrer, il faut traiter les situations très brièvement et les présenter, pour ainsi dire, en raccourci. Il en résulte souvent que des choses qui sont très acceptables, étant préparées, expliquées, gérées ou deviennent choquantes par la brusquerie de la forme qu'on leur donne. Je citerai comme exemple le dénouement de *Mam'zelle Bon-Cœur*. Il s'agit, n'est-ce pas? de faire épouser Valentine Delormel par Jacques Bordier. Les obstacles sont que Jacques a un père au bagne et que le père de Valentine est un voleur.

— Je ne puis vous épouser, dit Jacques.

— Si votre père est un assassin, le mien est un voleur, nous pouvons nous marier, répond Valentine.

Ce dialogue, à peu près textuel et qui, certainement, n'est pas plus long, a soulevé le rire. Il a paru avoir quelque chose de parodique. Simplement pour ceci : que les personnages n'ont pas le temps de se dire ce qu'ils ont à se dire pour ranger le public à leur avis. Supposons la scène faite, les amoureux se disant qu'au lieu d'une tare imméritée, ils se sont plus forts à deux pour l'oublier, braver le monde ou s'en passer, etc., et le dénouement dont on a ri ferait plaisir. Mais avec ce théâtre qui ne fait que résumer les choses sans en dire jamais les raisons, la scène à faire n'est jamais faite. Et, ici, c'était vraiment la scène à faire.

Néanmoins, il y a dans ce drame d'autres scènes qui sont très bien faites, avec une préoccupation littéraire. Mais, je le répète, il s'y trouve trop de choses accumulées. Il me paraît que les auteurs ont eu le tort, faisant un drame, de le vouloir faire selon l'esthétique convenue d'un théâtre particulier. Leur œuvre eût gagné à être plus simple. La situation de Jacques et de Valentine, qui s'aiment d'amour et qui sont tenus pour frère et sœur — quoique à tort — était, à elle seule, une situation qui suffisait à un acte ou deux. Je sais bien que c'était la situation du *Marbrier* de Dumas. Mais qu'importe! Il vaut mieux s'attarder à traiter une situation belle et poignante que se laisser prendre à la séduction d'une action ou la précipitation met quelque incohérence.

Par suite de l'indisposition d'un artiste, la représentation des *Pêcheurs de perles*, annoncée pour demain lundi, est remise à jeudi.

L'administration de l'Opéra-Comique maintient pour demain lundi la première représentation de *Javotte*, ballet en un acte et trois tableaux, de M. J. L. Croze, musique de M. Camille Saint-Saëns.

Distribution :

Jean Javotte Mlle Charles

La mère Mme Fanny Génat

Le garde champêtre MM. Fricke et Ferrenbach

Trois concurrentes : Mlle Rat, Dugué, Andrieu.

La *Dévacance*, la comédie en quatre actes, de M. Albert Guinon, que M. Porel a décidé de jouer cette saison au Vaudeville, est la même pièce que nous avons déjà annoncée sous cet autre titre : *Les Deux Vases*.

M. Georges Mitchell a lu hier aux artistes du théâtre Déjazet une pièce nouvelle en trois actes, intitulée : *Papa Beau-père*. Interprètes : MM. Paul Jorje, Legrenay, Wagnman, Fernal, Bouchet, Moreaux, Leche, Mlle de Lagny, Paulette Moutton, Victorin, Marsay et Meyer.

L'héroïne de l'abbé Prévost, qui déjà séduisit le talent de Th. Barrière, de Scribe, de Méilhac et de P. Gillet; l'adorable type de la fidélité dans l'inconstance, qui hante depuis trois ans, les nuits et les jours de M. de Porto-Riche, sera décidément très bien portée cet hiver au théâtre : MM. Georges Docquois et Emile Marchais viennent de terminer un drame en prose en cinq actes et neuf tableaux sous ce titre : *L'Histoire de Manon Lescaut*.

Le ténor Dastrez, que M. Fernand Samuel vient d'engager pour le rôle de Paris dans la *Belle Héloïse*, était, il y a quelques années, aux Menus-Plaisirs. Sous la direction de L. Goué, il parut en 1891 dans la revue *Qu'au, qu'au, qu'au*, et interpréta un rôle en 1892 dans *Articles de Paris*, une opérette de Boucheron et Audran. Puis, ne trouvant pas à se produire plus amplement, il partit en

la *Parisienne*, de Becque, que jouent M. Antoine et Mme S. Devoyon. Ils y sont extrêmement remarquables tous les deux. Ce rôle de la *Parisienne*, le meilleur que Becque ait jamais écrit pour une femme, est plein de dessous, de nuances et d'artifices. Mme S. Devoyon n'en laisse pas échapper un. — H. F.

COURRIER DES THÉÂTRES

Spectacles de la semaine :

A l'Opéra : lundi, *Faust*; mercredi, *Salomé*; vendredi, *Joseph, l'Étoile*; samedi, *le Prophète*.

A la Comédie-Française, lundi, mercredi, samedi, *l'Épave*; mardi, vendredi, *le Torment*; jeudi, *Maître Guérin*.

A l'Opéra-Comique : lundi, première représentation de *Javotte*, le Roi l'a dit; mardi, vendredi, *Cendrillon*; mercredi, *Manon*; jeudi, samedi, *Javotte*, les Pêcheurs de perles.

A l'Odéon : lundi, représentation populaire à prix réduits, *Rodogune*, les *Ricochets*; mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, *la Visite*, *Ma brin*!

Au Théâtre lyrique de la Renaissance : lundi, mercredi et vendredi, *la Bohème*; mardi et jeudi, *Lucie de Lammermoor*; samedi, *Si j'étais roi*; dimanche, en matinée, *la Bohème*; le soir, *Lucie de Lammermoor*.

A la Comédie-Française :

Encore une victime des voitures découvertes : M. Coquelin cadet a pris froid en sortant du théâtre et il est allé avec des rhumatismes. Impossible de jouer les *Romanesques* demain. Il a écrit à l'administrateur que le docteur lui permettait de jouer mardi Saint-Phoix dans le *Torrent*.

On donne ce soir, avec *Mercadet*, d'Honoré de Balzac, le *Filibustier*, de M. Jean Richepin.

A propos de *Froufrou*, dont la reprise s'annonce excessivement brillante, nous retrouvons un intéressant détail que cette générale n'avait pas vu. Desclée avait à « l'enfant » au moment de la comédie représentation de la jolie pièce de Meilhac et Halévy :

J'avais du courage pour cent représentations comme on prend des forces pour une longue course, et qu'on sait qu'on pourra s'asseoir en arrivant. Mais si l'on vous dit : « Il n'y a pas de sièges, c'est encore plus loin. » Alors on tombe. Je me faisais une fête de me reposer. Aussi lorsqu'on me dit : « Prenez la *Princesse* : grand tapage, dispute avec le patron et, finalement, ma démission. Il ne l'accepte pas, me dit-il, dans une lettre pleine de jolies phrases et de douces paroles, mais ça m'est égal, je ne la reprends pas. Dumas s'en mêle nécessairement; il est un peu dur, mais je suis comme les poitrins qui vont au feu, et quand je m'y mets, je m'en tiens. Je partais sans dire adieu à personne et je veux le voir venir. C'est par trop d'exploitation. Je donne tout mon temps, ma santé, ma vie, mon cœur, mon travail, et je ne puis obtenir un mois de repos qui m'est dû. J'ai crié, et je me suis cassé le nez; tu vois cela, et je ne suis que plus lasse, à ne pas tenir. Je partirai le 27 avril, au plus tard.

Mais la paix fut signée avec Montigny, le congé accordé et, pour se reposer, Desclée s'empressa d'aller faire en Italie une tournée glorieuse mais fatigante, sous la direction de l'imprésario Meynadier. Trois ans plus tard, elle mourait d'épuisement.

Par suite de l'indisposition d'un artiste, la représentation des *Pêcheurs de perles*, annoncée pour demain lundi, est remise à jeudi.

L'administration de l'Opéra-Comique maintient pour demain lundi la première représentation de *Javotte*, ballet en un acte et trois tableaux, de M. J. L. Croze, musique de M. Camille Saint-Saëns.

Distribution :

Jean Javotte Mlle Charles

La mère Mme Fanny Génat

Le garde champêtre MM. Fricke et Ferrenbach

Trois concurrentes : Mlle Rat, Dugué, Andrieu.

La *Dévacance*, la comédie en quatre actes, de M. Albert Guinon, que M. Porel a décidé de jouer cette saison au Vaudeville, est la même pièce que nous avons déjà annoncée sous cet autre titre : *Les Deux Vases*.

M. Georges Mitchell a lu hier aux artistes du théâtre Déjazet une pièce nouvelle en trois actes, intitulée : *Papa Beau-père*. Interprètes : MM. Paul Jorje, Legrenay, Wagnman, Fernal, Bouchet, Moreaux, Leche, Mlle de Lagny, Paulette Moutton, Victorin, Marsay et Meyer.

L'héroïne de l'abbé Prévost, qui déjà séduisit le talent de Th. Barrière, de Scribe, de Méilhac et de P. Gillet; l'adorable type de la fidélité dans l'inconstance, qui hante depuis trois ans, les nuits et les jours de M. de Porto-Riche, sera décidément très bien portée cet hiver au théâtre : MM. Georges Docquois et Emile Marchais viennent de terminer un drame en prose en cinq actes et neuf tableaux sous ce titre : *L'Histoire de Manon Lescaut*.

Le ténor Dastrez, que M. Fernand Samuel vient d'engager pour le rôle de Paris dans la *Belle Héloïse*, était, il y a quelques années, aux Menus-Plaisirs. Sous la direction de L. Goué, il parut en 1891 dans la revue *Qu'au, qu'au, qu'au*, et interpréta un rôle en 1892 dans *Articles de Paris*, une opérette de Boucheron et Audran. Puis, ne trouvant pas à se produire plus amplement, il partit en

province, d'où il vient de passer aux Variétés.

Ce qui prouve que le chemin le plus court d'un point à un autre n'est pas toujours la ligne droite.

Nous apprenons la mort de M. Romain Bussine, professeur de chant au Conservatoire, chevalier de la Légion d'honneur et l'un des fondateurs de la Société nationale de musique, dont il fut président.

C'est en pleine activité de service que ce maître éminent a été frappé de la pleuro-pneumonie qui l'a emporté.

M. Bussine professait depuis près de trente ans avec l'autorité la plus incontestée.

Les obsèques auront lieu demain lundi, à dix heures, en l'église de la Trinité.

Le défunt a demandé qu'on n'envoyât ni fleurs ni couronnes. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue Mansart.

De Lyon :

« Au théâtre des Célestins, à Lyon, la première représentation de *la Légion étrangère*, drame en cinq actes et sept tableaux, de MM. Jean La Rodde et Alévy, a été donnée hier. Ce drame émouvant a remporté un immense succès dû à une interprétation de premier ordre, avec M. Jean Sarter, Armand-Coradin, Paul Perret, Ferréol, Thorsigny, Mmes Gony, Pernet, Delphine Murat, Privat, etc. La mise en scène très bien réglée par notre confrère André Lenéka, directeur artistique des Célestins a contribué à l'éclat de la soirée. »

D'Alger :

« Le bruit court que Massenet viendrait à Alger, cet hiver, pour assister à la première de *Cendrillon*, qui sera donnée au Théâtre Municipal. Massenet aurait même l'intention d'hiverner plusieurs semaines au milieu de nous. »

En croisant les journaux autrichiens il est arrivé à Mme Sarah Bernhardt une aventure plutôt désagréable à Vienne.

La veille de son départ pour Budapest, la grande artiste était allée donner une représentation unique à Brunn. Pendant son absence un huissier s'est présenté au Carthage, où Mme Sarah Bernhardt venait de donner sa dernière représentation et a exigé au nom du percepteur des contributions le paiement immédiat de 318 florins, taxe due par Mme Sarah Bernhardt comme « directrice d'une entreprise théâtrale ». En plus, l'agent du fisc a réclamé aux artistes français qui accompagnent Mme Sarah Bernhardt, la somme de 123 florins, comme « impôt sur le revenu ».

Après avoir évité la saisie des bagages de la troupe, le directeur du Carthage, M. Jauner, a eu la gracieuseté d'avancer la somme réclamée « sous réserve de tous droits. »

Dès sa rentrée à Vienne, Mme Sarah Bernhardt s'est empressée de rembourser M. Jauner, mais a remis sa cause entre les mains d'un avocat.

Quelle que soit l'issue de son procès, il est permis de dire dès à présent que les procédés du fisc autrichien sont quelque peu péremptaires pour ne pas dire indélicats.

De Berlin :

« Mlle Suzanne Munte débute à Berlin dans *Zaza*, le 23 octobre, au nouvel Opéra-Royal. C'est le 24 seulement qu'elle donnera l'*Arlesienne*. »

Jules Huret.

PETITES NOUVELLES

On demande au théâtre de la Gaîté des choristes dames jeunes et jolies. S'adresser au théâtre, tous les jours, à 4 heures.

« La brochure de *l'Œuvre d'Athènes*, le grand drame de M. Emile Fabre qui vient d'être représenté avec succès à Marseille, à l'occasion des fêtes en cours, vient de paraître à la librairie Stock. »

« M. Henry Lecomte vient de faire paraître trois intéressantes monographies de comédiens célèbres : *Talma en Paradis*, *Marie Dorval au Gymnase*, *Odry et ses œuvres*. Les amateurs de théâtre les consulteront avec fruit. »

« La réouverture du cours de diction chantée de Mme Aniel aura lieu, mardi prochain, à cinq heures, chez elle, 14, rue Théatre. »

« Vient de paraître chez A. Quinzard la seconde édition de *Qu'importe*, poésie de Georges François, musique de Gaston Selz, et du même compositeur, *Oiseau et Fleurs*, *Papillon*, *Mystère*, *Gymme* et enfin un *Duo d'amour*, pour deux voix égales. »

« Mme Artot de Padilla est revenue de Baden-Baden où elle a passé les mois d'été. »

« Excellent professeur de chant a repris son cours, 39, rue de Prony. »

« Après avoir été joué à Gand, *Conte de mai*, le ballet de MM. Jean Bernac et Gaston Paulin vient d'être représenté ici avec un vif succès. »

A. Mercklein.

PETITES NOUVELLES

M. Archimbaud, le distingué professeur du Conservatoire, vient de reprendre ses cours de chant et de solfège chez lui, 5, rue Hippolyte-Lebas.

« Les cours fondés par Mme J.-B. Duvernoy et continués sous sa direction par MM. Olivier et Fernand Maignien, solfège, harmonie, chant, piano et harpe, ouvriront le jeudi 9 novembre, 68, rue Singer. Examen semestriel par Mlle Marie Simon, MM. Bourgaud-Ducoudray et Raoul Pugno. »

« La réouverture du cours de diction chantée de Mme Aniel aura lieu, mardi prochain, à cinq heures, chez elle, 14, rue Théatre. »

« Vient de paraître chez A. Quinzard la seconde édition de *Qu'importe*, poésie de Georges François, musique de Gaston Selz, et du même compositeur, *Oiseau et Fleurs*, *Papillon*, *Mystère*, *Gymme* et enfin un *Duo d'amour*, pour deux voix égales. »

« Mme Artot de Padilla est revenue de Baden-Baden où elle a passé les mois d'été. »

« Excellent professeur de chant a repris son cours, 39, rue de Prony. »

« Après avoir été joué à Gand, *Conte de mai*, le ballet de MM. Jean Bernac et Gaston Paulin vient d'être représenté ici avec un vif succès. »

« Vient de paraître chez A. Quinzard la seconde édition de *Qu'importe*, poésie de Georges François, musique de Gaston Selz, et du même compositeur, *Oiseau et Fleurs*, *Papillon*, *Mystère*, *Gymme* et enfin un *Duo d'amour*, pour deux voix égales. »

« Mme Artot de Padilla est revenue de Baden-Baden où elle a passé les mois d'été. »

« Excellent professeur de chant a repris son cours, 39, rue de Prony. »

« Après avoir été joué à Gand, *Conte de mai*, le ballet de MM. Jean Bernac et Gaston Paulin vient d'être représenté ici avec un vif succès. »

« Vient de paraître chez A. Quinzard la seconde édition de *Qu'importe*, poésie de Georges François, musique de Gaston Selz, et du même compositeur, *Oiseau et Fleurs*, *Papillon*, *Mystère*, *Gymme* et enfin un *Duo d'amour*, pour deux voix égales. »

« Mme Artot de Padilla est revenue de Baden-Baden où elle a passé les mois d'été. »

« Excellent professeur de chant a repris son cours, 39, rue de Prony. »

SPECTACLES & CONCERTS

A LA SCALA. — *La Prise de la Balthaz...* Ille. La nouvelle fantaisie-revue jouée hier soir, à la Scala, continue la série des piécettes écrites spécialement pour tel ou telle artiste et qui, du théâtre où elles sont représentées tout d'abord, s'en vont faire le tour des salons à titre d'intermèdes plus ou moins pimentés.

Ainsi que son titre l'indique, par un amusant « à peu près », la *Prise de la Balthaz...* Ille est l'attraction, dès maintenant désignée, que Louise Balthaz se chargera de présenter dans les salons, la mode, pendant la saison.

A en juger par le succès qu'elle a remporté hier, on peut lui prédire un hiver occupé.

gagné le prix de Montgeroult, battant Magali. Jolly Night est tombé.

Le Prix de Saint-Germain, 3.000 fr., 3.500 mètres, a été gagné par Grimaldin (7/1), à M. G. Bachelard (Bachelard), battant Ganet, à M. P. Tachard (Bachelard), et Le Louts, à M. Ch. Lénart (J. Clay).

Devin et Le Louts partaient devant Ganet, Duguesclin les autres en peloton. A la rivière Dijon tombait. Après le brook Duguesclin, Le Louts, Ganet menaient toujours devant Devin, Grimaldin, Célinaire, Révérence et Khiva. Avant les tournants Célinaire se débrouillait, Ganet, Grimaldin et Le Louts entraient dans la ligne droite dans cet ordre. Duguesclin tombait au bull finch. Après lui Grimaldin l'emportait d'un longueur et demi sur Ganet, Le Louts troisième à quatre longueurs.

Pari mutuel à 40 fr. : 51 fr. 50. Placés : Grimaldin, 18 fr. 50; Ganet, 27 fr. 50; Le Louts 18 fr.

Le Prix de Lormoy, 5.000 fr., 3.400 m., a été pour Pantalon (6/4), à M. G. Cuvillier (E. Elint), battant Radotense à M. G. Khan (A. Clay), et Pilule, à M. Fauguet Lemaître (Brooks).

Pantalon a mené devant Orville, Pilule, Radotense, Le Titien, D'Estoc et Palmars. Après la rivière du huit, Pantalon se débrouillait et voulait rentrer au pesage. Pilule, Radotense, Le Titien, Orville, Palmars et D'Estoc suivaient. Dans la ligne droite, Pilule et Radotense se rapprochaient mais ne pouvaient rejoindre Pantalon qui l'emportait d'une longueur sur D'Estoc, Le Titien, Orville, Pilule, troisième à une tête. D'Estoc n'achevait pas le parcours.

Pari mutuel à 40 fr. : 20 fr. Placés : Pantalon, 46 fr. 50; Radotense, 34 fr.

Le Prix Fin-Picard, 10.000 fr., 3.500 m., a été pour Sommeil (2/1), à M. J. Boussois (C. Reeves), battant Tournay, à M. J. Desboms (Collier), et Marianne, à M. G. Ledat (Rudd).

Sommeil, Tournay et Marianne partaient dans cet ordre. Les trois concurrents passaient ensemble la rivière. Après le talus à revers, Sommeil, Tournay ensemble galoient devant Marianne qui fessait à la dernière haie. Après lutte, Sommeil l'emportait d'une longueur sur Tournay, Marianne troisième à trois longueurs.

Pari mutuel à 40 fr. : 20 fr. 50.

Le Prix des Cascades, 4.000 fr., 3.400 m., a été pour Torticolis (4/1), à M. A. Espir (J. Monk), battant Lunéville, à M. Maurice de Gheest (Wright), et Freneuse, à M. A. Veil-Picard (Maidment).

Lunéville et Lou ont mené devant Freneuse, Desiré, Caltanizetta et Torticolis. Après le brook, Lunéville et Lou avaient plusieurs longueurs sur Desiré, Caltanizetta, Freneuse et Torticolis. Au talus à revers, Caltanizetta tombait. Après le bull finch Lunéville semblait l'emporter, mais Torticolis venait à la dernière haie et prenait aussitôt l'avantage et l'emportait d'une longueur. Freneuse troisième à six longueurs.

Pari mutuel à 40 fr. : 53 fr. 50. Placés : Torticolis, 22 fr. 50; Lunéville, 24 fr. 50.

Le Prix du Vieux-Rouen, 4.000 fr., 3.000 mètres, a été pour Zouzou (9/2), à M. Camille Blanc (Wright), battant Le Guide, au comte Samplieri (Rudd) et Cratère, à M. T. Dugas (Turnbull).

Le Strapé et Castelvieu partaient devant Anciennes, Zouzou, Le Guide, Fénelon II et Cratère. Au premier tournant, Castelvieu se débrouillait. Aux tribunes Le Strapé, Anciennes, Le Guide menaient devant Cratère, Zouzou et Fénelon II. Entre les tournants Cratère et Le Guide étaient ensemble devant Anciennes, Zouzou, Le Strapé, Fénelon II. Le Guide et Cratère, suivaient ensemble la dernière haie devant Zouzou qui l'emportait d'une tête sur Le Guide après une bonne lutte. Cratère, troisième à quatre longueurs.

Pari mutuel à 40 fr. : 51 fr. Placés : Zouzou, 28 fr. 50; Le Guide, 30 fr.

Le Prix de Montgeroult, 5.000 fr., 2.800 mètres, a été pour Chasse à Courre (8/4), au marquis de Tracy (Collier), battant Magali, à M. E. Wahrman (Alb. Johnson), et Circé II, à M. P. Teisset (T. Brown).

Chasse à Courre et Dautou ont mené très vite devant Circé II, Cyclopede, Alice, les autres en peloton. Magali et Balthina dernières. A la haie du brook, Alice et Samothrace tombaient. Aux tribunes, Chasse à Courre avait dix longueurs sur Bateauze, Médée, Cyclopede, Magali, Circé II, les autres échelonnées. Jolly Night tombait à la haie des lacs; Magali et Circé II venaient sur Chasse à Courre, mais cette dernière conservait une longueur et demi. Circé II, troisième, précédait Cyclopede.

Pari mutuel à 40 fr. : 81 fr. Placés : Chasse à Courre, 30 fr.; Magali, 25 fr.; Circé II, 38 fr. 50.

Robert Milton.

P.-S. — Demain lundi 23 courant, sera couru l'International de Vincennes (20.000 francs), au trot monté ou attelé. Au nombre des vingt chevaux engagés, on voit figurer la plupart des champions européens, notamment Deck-Miller, Wilburn M. Charming Chimes et Belwood, ce qui promet une course des plus intéressantes. — R. M.

YACHTING

ÉPILOGUE

Le New-York Yacht Club conserve la coupe de l'Amérique, et probablement pour longtemps. Ils ne sont pas nombreux de l'autre côté de la Manche, les yachtsmen qui sacrifieront plus d'un million pour conquérir ce fameux trophée. Du reste, l'effort fait par *Shamrock* peut-être dépassé. La est le vainqueur d'une question extrêmement délicate. Sans entrer dans l'examen des conditions très sévères du règlement de la Coupe de l'Amérique, élaboré par le N. Y. Y. C., il s'agit d'abord de savoir si un challenger, qui doit traverser l'Atlantique et présenter des qualités de solidité et de navigabilité sérieuses, n'est pas, dès l'origine, dans des conditions moins avantageuses qu'un défendeur construit aussi léger que possible, puisqu'il n'a pour mission que de se montrer plus rapide que son concurrent dans son propre pays. Pour l'un, l'architecte naval a deux problèmes à résoudre : résistance à la mer et vitesse; pour l'autre, un seul : la vitesse. Ceci est si vrai que *The Defender* n'a jamais été tenté de venir dans les eaux anglaises, et il n'est guère vraisemblable que *Columbia* s'y rende.

Les épreuves de la Coupe sont tout à fait spéciales. Elles diffèrent absolument de la course initiale de 1851 autour de l'île de Wight, dans laquelle le schooner *America* n'a l'emporté sur le cutter *Arrow* que parce qu'il ne lui a pas accordé d'allongance.

Les vents, les courants, l'état de la mer font de la lutte dans la baie de Sandy Hook ou au large du feu flottant, une course d'un caractère très particulier.

Un skipper anglais, même de premier ordre comme le cap. Hogarth, peut-être rompu aux mille difficultés de la navigation dans ces parages, comme le cap. Ch. Barr, qui y passe son existence? Nous ne le croyons pas, car nous avons vu un de nos meilleurs patrons français être gêné considérablement sur le Solent.

Ces considérations et bien d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, nous confirment dans la pensée que la Coupe de l'Amérique restera dans le salon du N. Y. Y. C., à moins que des circonstances imprévues, avec une grande part de hasard, ne donnent des avantages au challenger, qui, quel qu'il soit, se trouvera toujours dans une situation d'infériorité vis-à-vis du défendeur.

Et maintenant, attendons les événements en tenant compte toutefois que l'amour-propre est un des plus puissants ressorts du cœur humain.

Jib Topsail.

VELOCIPIEDIE

L'Union vélocipédique de France nous communique le procès-verbal de la première réunion de son Comité. Ont été nommés :

Président du Comité : M. Pagis; vice-prési-

dent : M. d'Arnaud et Breton; secrétaire : M. Paul Rousseau; secrétaire adjoint : M. Delamarre; trésorier : M. Daffy de La Monnoye.

Le Comité directeur a nommé ensuite les chefs de section chargés de la formation des Commissions suivantes :

Commission sportive : Président, M. Riguelle, Commission des sociétés : Président, M. de Lucenski.

Commission médicale : M. le docteur O'Folwell, président.

M. le docteur O'Folwell a été en outre chargé du Bulletin officiel.

Les autres chefs de section seront désignés ultérieurement.

Il a été décidé que le Comité directeur se réunirait le premier mercredi de chaque mois, au siège de l'U. V. F.

Une proposition de M. de Lucenski, tendant à la création par l'Union vélocipédique de France d'une grande épreuve internationale, a été prise en considération et sera discutée en temps opportun.

La Commission sportive, pour la constitution de laquelle M. Riguelle avait mandat du Comité directeur, a été composée ainsi qu'il suit pour l'exercice 1939-1940 :

Président, M. Riguelle; secrétaire, M. Paul Rousseau; délégué aux finances, M. Breton; membres, MM. d'Arnaud, Bourreau, Duchesne, Léon Hamelle, Noury et Tampier.

Sur la proposition de M. Riguelle, la Commission décide qu'à partir du 1^{er} janvier 1940, aucune course d'amateurs autre que celles régies ou organisées par l'U. V. F. ou sous ses règlements, ne pourra être courue sur les vélodromes affiliés à l'U. V. F.

Paul Moyan.

AUTOMOBILE à vap. STANLEY, pas encore livrée, à céder pour 4.500 fr., ou offres. S'ad. 1, r. de la Paix.

PETITES NOUVELLES

Automobilisme. — Le bureau de l'Automobile-Vélo-Club de Nice a commencé à élaborer le programme définitif des courses automobiles qui auront lieu cet hiver pendant la grande semaine automobile.

Le règlement adopté est celui publié ces jours-ci par la Commission sportive de l'Automobile-Club de France. Ont été nommés commissaires : MM. Albert Gasser, Paul Chaudard et Paul Moyan. Le bureau du Club a en outre désigné les membres de la Commission des courses automobiles.

Ajoutons que les organisateurs ont reçu un nouvel engouement, ce qui porte à six le nombre des chauffeurs déjà inscrits; ce sont MM. Paul Chaudard, E. Girard, Albert Lemaître, Charron, Girardot et Mercédès.

Dans la catégorie des touristes, M. Charles Gondoin est le premier inscrit.

— Les voitures Mors ont leur réputation solidement établie dans le monde entier. On les connaît comme égales, sinon supérieures, à celles des plus grandes marques, et elles ont, du reste, bien prouvé l'excellence de leur marche en remportant les quatre grandes courses de cette année-là.

L'Automobile-Club autrichien donne aujourd'hui, sur la piste du Trotter, de grandes courses d'automobiles et de motocycles au profit des victimes des récentes inondations.

Cinq épreuves seront disputées, comportant des objets d'art comme prix.

Le cours de Pêches-Rainboillout offert ceci de très intéressant qu'il mettrait en ligne une catégorie de voitures d'un prix inférieur à 6.000 francs. C'est évidemment le desideratum. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur signalant que la voiture arrivée première dans cette catégorie était une voiture Mors.

— Ca matin, à neuf heures, départ de la porte Maillot du coureur Muller, en motocycle, pour effectuer le record de Paris à Turin.

Le recordman espère faire le trajet en vingt-sept heures.

Atrostation. — Le baptême du ballon l'Aéro-Club a eu lieu vendredi, avec le cérémonial indiqué. On a sauté la champagne et porte plusieurs fois la fête enveloppée, à son constructeur et au Club propriétaire de l'aérostat.

A midi, sont montés dans la nacelle MM. de Castillon de Saint-Victor, de La Vallette, de La Vaux, Archédeon et Jacques Faure. Les aéronautes ont voyagé au guidon jusqu'au-dessus de la tour Eiffel, puis ont descendu MM. Archédeon, Faure et de La Vallette.

Les deux autres passagers ayant encore suffisamment de lest, ont continué leur voyage et passé la nuit dans les airs.

Velocipédie. — L'Union des Sociétés françaises de sports athlétiques vient de recevoir de M. Henry Sturmer, secrétaire de l'International Velocipedes, une lettre l'invitant officiellement qu'elle est chargée, conjointement avec l'Union vélocipédique de France, de l'organisation des championnats du monde en 1940.

— Bonheurs, qui s'enlève fort depuis quelque temps, à l'intention de s'attaquer aux records de demi-fond. La tentative se fera sans doute au vélodrome de la Jonction, à Genève.

Football. — Le match final de la Coupe Manier mettra cet après-midi en présence le Club Français et le Racing Club Roubaisien sur le terrain de la rue de la République. Les équipes sont ainsi composées :

C. F. — But : L. Huteau; arrières : Bach, Allemand; demis : Lambert (cap.), Duparc, Macaire; avants : Laisné, Grandjean, Pelletier, G. Garnier, Cancellieri.

R. C. R. — But : Petit; arrières : Hazebroucq, Léon Bonte; demis : Vroman, Emile Bonte, V. Waels; avants : Hargrave, Loucheur, Bonnier, Lesur (cap.), Lefebvre.

P. M.

EMMAINE ADHERENT, nouveaux dentiers invisibles, laissant le palais entièrement libre. La plus belle invention de l'art dentaire. Succès assuré. Appareil breveté. 12, A. P. H. E. E. A. rue de Valenciennes.

ERNEST CHAMART DU CAP (MAGNIFICATION) des plus brillants et des plus beaux de France. Boulevard des Italiens, 24. — Prix Bon Marché.

FICHET COFFRES-FORTS 43, rue Richelieu, PARIS

ASTHME, BRONCHITES, LEVASSOUE, PARIS

CHATEL-GUYON

GUBLER

CONTRE CONSTIPATION

CONGESTION

DYSPEPSIE

OBESITÉ

APPENDICITE

TYPHLOIDIE

FIEVRES PALUDÉENNES

ANÉMIE

DES PAYS CHAUDS

POUDRE OPHELIA

HUNYADI JANOS

Eau purgative adoptée par les Hôpitaux.

DENTIFRICES

des RR. PP.

BÉNÉDICTINS

de Souillac

Modèle du Flacon :

Eviter les Imitations.

GENET ROYAL

AUX TROIS QUARTIERS

Boulevard de la Madeleine

Lundi 23 Octobre

EXPOSITION

de Robes, Confections

Modes & Fourrures

Costume Tailleur

Costume Habillé

Costume Habillé

Jeune

Peignoir

Peignoir

Jaquette Tailleur

Jaquette Tailleur

Jaquette Astrakan

Collet

Chapeaux

Jupons Courts

Jupons Longs

Corsages

Boas

Boas

Robe Tailleur

Robe Préparée

Robe Préparée

Robe Paillasse

Robe de Soirée

Robe de Soirée

Nouvelles Affaires en Fourrures

2,000 Peaux Chinchilla

500 Peaux de Zibelines

Cravates Lynx

Renards de Sitka

Petites Annonces

La Ligne...

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

MATINEES

FRANÇAIS. — 1 h. 1/2. — Maître Guérin.

OPERA-COMIQUE. — 1 h. 0/0. — Carmen.

THEATRE LYRIQUE DE LA RENAISSANCE. — 1 h. 1/2. — Martha.

DEON (1 h. 0/0). VAUDEVILLE (1 h. 1/2). PORTE-SAINTE-MARTIN (1 h. 1/2). CHATELAIN (1 h. 3/4).

NOUVEAUTES (2 h.). BOUFFES-PARISIENS (2 h. 0/0). THEATRE ANTOINE (2 h. 0/0). THEATRE DE LA REPUBLIQUE (2 h.). CLUNY (2 h.). DEJAZET (2 h.). THEATRE MAGUERA (2 h.).

BOUFFES-DU-NORD. — 8 h. 0/0. — Cartouche.

MONTMARTRE. — 8 h. — Napoléon.

BELLEVILLE. — 8 h. 1/4. — Le petit Parisien.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. 1/2. — Spectacle équestre.

CINEMATOGRAPHIE, fondé par MM. Lumière, de Lyon, 14, boulevard des Capucines (Salon indien).

Concerts et Auditions symphoniques

JARDIN D'ACCLIMATATION (3 heures).

Marche du Sacre du Prophète (MEYERBEER).

Lakmé (Léo DELIBES); a. La cabane; b. Les

Deuxième de la Muette et l'Amour (AUBER).

Fragments de Lohengrin (R. WAGNER).

Espana, rhapsodie (CHABRIER). — Le

Troubadour (G. VERDI). Ballet, orchestre; Grand

air, chanté par Mme Bronville-Ballard; Air

Duo et Trio. M. Escalati, Mme Bronville

Ballard, M. Collinet, Air. M. Collinet; Mi-

serere (la prison); Mmes Bronville-Ballard,

Tolska, MM. Escalati et Collinet. — Chœurs

et orchestre : 120 exécutants.

PALAIS ROYAL. — 8 h. 1/2. — Le Secret de la

Cafetière. La Monche.

NOUVEAUTES. — 8 h. 1/2. — La Dame de chez

Maxim.

AMBIGU. — 8 h. 1/2. — Mam'zelle Bon-Cœur.

GAITE. — 8 h. 1/2. — Les Mousquetaires au Couvent.

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 3/4. — Véronique.

THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS).

8 h. 1/2. — La Parisienne; les Gaietés de l'Es-

cadron.

CLUNY. — 8 h. 1/2. — Express-Union; Plaisir

de l'Amour.

THEATRE D'APPLICATION (LA BOHÉMIENNE).

8 h. 1/2. — La Loi Dissuade; Chez l'Avocat.

DEJAZET. — 8 h. 1/2. — Le Mandat; Joli Sport

THEATRE DE LA REPUBLIQUE. — 8 h. 1/2. —

L'Auvergnat.

THEATRE MAGUERA (EX-MONCERY). — 8 h. 1/4.

Le Gros Loup; Dette d'honneur; Un Drame sur

la Terre basse.

BOUFFES-DU-NORD. — 8 h. 0/0. — Cartouche.

MONTMARTRE. — 8 h. — Napoléon.

BELLEVILLE. — 8 h. 1/4. — Le petit Parisien.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. 1/2. — Spectacle équestre.

CINEMATOGRAPHIE, fondé par MM. Lumière, de

Lyon, 14, boulevard des Capucines (Salon indien).

Concerts et Auditions symphoniques

JARDIN D'ACCLIMATATION (3 heures).

Marche du Sacre du Prophète (MEYERBEER).

Lakmé (Léo DELIBES); a. La cabane; b. Les

Deuxième de la Muette et l'Amour (AUBER).

Fragments de Lohengrin (R. WAGNER).

Espana, rhapsodie (CHABRIER). — Le

Troubadour (G. VERDI). Ballet, orchestre; Grand

air, chanté par Mme Bronville-Ballard; Air

Duo et Trio. M. Escalati, Mme Bronville

Ballard, M. Collinet, Air. M. Collinet; Mi-

serere (la prison); Mmes Bronville-Ballard,

Tolska, MM. Escalati et Collinet. — Chœurs

et orchestre : 120 exécutants.

Spectacles, Plaisirs du Jour

FOLIES-BERGÈRE

Capote	collégien en très belle cheviotte drapée, bleue ou noire, pure laine, double tartan.		
3 ans	4 à 6 ans	7 à 9 ans	10 à 13 ans
12.75	13.75	14.75	15.75

Maison Aristide BOUCICAUT

Sirop phéniqué de Vial

MARTIGNY-LES-BAINS Vosges

DIABÈTE radicalement guéri
par le **VIN URANE**
PESQUI, qui fortifie,
calme la soif, fait dimi-
nuer le sucre et empêche les accidents diabéti-
ques, gangrène, anthrax, etc. Toutes pharmacies.
Brochure fr. A. PESQUI, n.p. **Boussac-Bordeaux.**

COFFRE-FORT IMPERFORABLE "LE CUIRASSE" BAUCHE 7, Square Opéra
REIMS — PARIS près Rue Boudreau.

FIGARO ILLUSTRÉ

(XV^e ANNÉE)

PUBLICATION MENSUELLE EN COULEURS

ABONNEMENTS { FRANCE..... 6 mois, 18 fr. 50. — Un an, 36 francs
ÉTRANGER..... 6 mois, 21 fr. 50. — Un an, 42 francs

PRIX DU FASCICULE

France. 3 fr. | Etranger. 3 fr. 50

ENVOI D'UN NUMÉRO CONTRE 1 fr. 50 EN MANDAT-POSTE

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

et à la Librairie du FIGARO, Hôtel du *Figaro*, 26, rue Drouot, Paris

Art. Gagner de l'Argent à la Bourse

10 Ans de Succès. — a valu à l'Auteur de nombreuses Félicitations. — **ENVOI GRATUIT.**
C. H. L. & C^o, 11, Rue Tiquetonne, PARIS.



PASTA MACK (en petits cartons de 8 tablettes) pour Bain et pour la Toiletté. Préparation excellente pour obtenir instantanément un bain délicieux et hygiénique, ainsi qu'une Eau de Toilette exquise. Contient un parfum des plus agréables; associe, en plus, l'ambroisie la plus rare et la plus précieuse.

ASTHME et CATARRHE
Quelques lignes de CIGARETTES
ESPIC
ou la Poudre
ESPIC
ou la Poudre
 Oppression. Toux. Rhumes. Névralgies.
 Puffes. Crampes. Bronchites.
 Le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Vies respiratoires.
 Il est guéri dans les hôpitaux, Travers, Tontes Pharm., 214 Boite. Vente en gros : 20, rue St-Lazare, Paris.

REFORMABLE "LE CUIRASSE" BAUCHE 7, Square Opéra REIMS — PARIS — près Rue Boudreau.

BOURSE DU SAMEDI 21 OCTOBRE 1899[illegible]